

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2021**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 33

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

VERSION FRANCAISE



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	18
3.3. PERSPECTIVES	22
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	25
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	26
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>33</b>
6. <b>PROGRAMME 960: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE</b>	<b>37</b>
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	41
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	43
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	63
7. <b>PROGRAMME 961: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE</b>	<b>65</b>
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	72
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	73
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	83
8. <b>PROGRAMME 962: SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES</b>	<b>85</b>
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	87

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	90
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	91
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	101
9.	<b>PROGRAMME 963: VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES</b>	103
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	105
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	107
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	108
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	119
	<b>ANNEXE</b>	<b>121</b>
	TABLEAU DE BUDGETISATION	123

## NOTE EXPLICATIVE

---

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme. Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie nationale de développement.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en oeuvre ;
- une annexe sur la budgétisation.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**





## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La Vision 2035 est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Plus spécifiquement, il s'agit de réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; devenir un pays à revenu intermédiaire ; atteindre le stade de nouveau pays industrialisé ; renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale. Subséquemment, la Stratégie Nationale de Développement 2010-2020 qui est un document consolidé des stratégies sectorielles pour la mise en œuvre de la deuxième phase de cette vision, ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales.

S'agissant du secteur rural, le Gouvernement envisage de moderniser, d'accroître sa productivité, de créer des emplois afin d'améliorer les niveaux de vie et de réduire la pauvreté en milieu rural. Au terme de la deuxième phase de la vision, le Cameroun est appelé à être un pays à revenu intermédiaire. Dans cette perspective, le secteur rural est un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour l'exportation, qui assure en même temps la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable.

De ce fait, la stratégie du sous-secteur forêt et faune, intégrée dans celle du secteur rural, consiste à assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures, à travers les trois principaux objectifs ci-après :

- un taux de croissance du sous-secteur de 2,5 % ;
- une production des grumes (équivalent) à deux millions de m<sup>3</sup> ;
- une superficie des zones protégées égale à 20 % du territoire national.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

En référence au Décret N° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le Décret N° 2005/495 du 31 décembre 2005, ce département ministériel est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière des forêts et de la faune. A ce titre, il est responsable de la gestion et de la protection des forêts du domaine national ; de la mise au point et du contrôle

de l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, de l'inventaire et de l'aménagement des forêts ; du contrôle du respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière par les différents intervenants ; de l'application des sanctions administratives lorsqu'il y a lieu ; de la liaison avec les organismes professionnels du sous-secteur forestier ; de l'aménagement et de la gestion des jardins botaniques et de la mise en application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun en matière de faune et de chasse.

En application des dispositions de l'article 22 du Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant réorganisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est également chargé de l'aménagement et la gestion des aires protégées ; de l'inventaire et la protection de la faune et de la flore et du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Le Ministère des Forêts et de la Faune assure la tutelle des structures ci-après :

- l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), qui est une société à capital public créée par Décret N° 2002/156 du 18 juin 2002. Elle a pour objectif d'appuyer directement ou indirectement la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières Privées et Communautaires et d'exécuter en outre toute autre tâche à elle confiée par le Ministre en charge des forêts, notamment l'exécution de la fonction d'autorité scientifique CITES Flore et gestion des réserves forestières transférées, etc.
- l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo, qui est une institution sous régionale en charge de la formation du personnel de la production rurale. Les programmes de formation satisfont les besoins de l'administration forestière et ceux liés à l'exploitation, la transformation forestière, l'aménagement des forêts, la conservation de la biodiversité et à la protection de la nature et de l'environnement ;
- l'Ecole des Spécialistes de la Faune de Garoua, qui est un établissement de droit camerounais créé pour servir les pays de l'espace francophone d'Afrique. A vocation régionale, dispensant un enseignement technique et professionnel en matière de conservation, de gestion de la faune sauvage et des aires protégées, elle est aussi investie d'une mission de formation continue, de recherche et d'appui au développement durable dans toute l'Afrique francophone.
- le Centre Spécialisé de Promotion du Bois de Yaoundé, qui a été créé dans le cadre du projet PNUD-FAO, en vue de répondre au double-constat de la faible productivité des forêts du Cameroun (exploitation sélective) et du manque de formation, études, recherche appliquée et services d'ingénieur conseil.

Par ailleurs, il existe deux (2) Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) institués auprès du ministère en charge des forêts et de la faune, notamment le Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) et le Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF), créés par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche dont les modalités de fonctionnement ont été fixés par le Décret N° 96/237/PM du 10 avril 1996, qui

participent à la mise en œuvre du budget programme du Ministère des Forêts et de la Faune avec pour objectifs, le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières et la contribution pour le compte de l'Etat au financement des organismes internationaux.

Des projets à financements conjoints en cours d'exécution contribuent aussi à l'atteinte des objectifs du sous-secteur forêt et faune à travers des investissements qui sont réalisés en faveur des populations et pour une meilleure gestion des ressources forestières et fauniques, à savoir :

- le Projet de gestion durable des forêts sous l'autorité des communes camerounaises financé par la FAO qui a pour objectif de réduire la déforestation et la dégradation des forêts communales afin d'améliorer la conservation de la biodiversité, de réduire les émissions, accroître les stocks de carbone et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales ;
- le Programme de gestion durable des ressources naturelles dans la Région du Sud-ouest financé par le KfW dont la finalité est de préserver les écosystèmes de grande valeur de la Région du Sud-ouest tout en contribuant de manière durable à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines ;
- le Programme sectoriel forêt et environnement, fonds commun, phase II et III, protection du climat (REDD +), et de l'aménagement du territoire financé par KfW, qui pour certaines composantes contribue à la conservation durable des écosystèmes forestiers précieux et d'importance mondiale au Cameroun et à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées ;
- le Projet de conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins de la République du Cameroun (TRIDOM II) qui permet notamment d'améliorer la gouvernance du complexe transfrontalier dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, il soutient la surveillance de l'évolution de la biodiversité, de l'exploitation des ressources et des fonctions écologiques tout en contribuant à réduire la pauvreté, grâce à la gestion communautaire des ressources naturelles.

Le Ministère des Forêts et de la Faune assure en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures, la liaison entre le Gouvernement et certaines organisations internationales telles que l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) ; la commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ; l'organisation internationale pour le bambou et le rotin (INBAR) ; l'organisation pour la conservation de la faune sauvage en Afrique (OCFSA) ; et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES).

- l'organisation internationale des bois tropicaux située à Yokohama au Japon est créée aux termes de l'accord international sur les bois tropicaux de 1983. Les principaux objectifs de ladite organisation portent sur la promotion de l'expansion et de la diversification du commerce

international des bois tropicaux issus des forêts en gestion durable et exploitées dans la légalité ; et la promotion de la gestion durable des forêts tropicales productrices de bois d'œuvre ;

- la commission des forêts d'Afrique Centrale, qui est l'unique instance d'orientation, de décision et de coordination des actions et initiatives sous régionales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers. Elle a été créée suite à l'entrée en vigueur en décembre 2006 du traité relatif à la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale qui fait suite à la déclaration de Yaoundé de 1999. Le Cameroun abrite le siège de cette institution et assure la présidence en exercice pour la période 2019-2021 ;
- l'organisation pour la conservation de la faune sauvage en Afrique dont le siège est à Yaoundé au Cameroun, est une institution sous régionale créée en 1983 à Khartoum, qui est chargée de lutter efficacement contre le braconnage transfrontalier et le trafic des produits de la faune auxquels font face les pays du Bassin du Congo ;
- l'organisation internationale pour le bambou et le rotin, qui est une organisation intergouvernemental fondée en 1997 pour promouvoir à l'échelle mondiale le développement du bambou et du rotin au profit des populations et de l'environnement. Le Cameroun assure la présidence en exercice de cette organisation pour la période 2019-2021 et un accord de siège a été signé le 02 septembre 2018 entre le Cameroun et INBAR pour l'ouverture d'un bureau régional à Yaoundé pour l'Afrique Centrale ;
- la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction, qui est un accord intergouvernemental signé le 03 mars 1973 à Washington. La CITES dont le siège est à Genève en Suisse a pour mission de garantir que le commerce international des espèces inscrites dans ses annexes, ainsi que des parties et produits qui en sont issus, ne nuisent pas à la conservation de la biodiversité et repose sur l'utilisation durable des espèces sauvages.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la performance antérieure des programmes portera d'une part sur le bilan technique triennal 2018-2020 des programmes et d'autre part sur le bilan financier au 31 octobre 2020.

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique des programmes ministériels se présente comme suit :

**Mrd** : Milliards FCFA ; **Mln** : Millions FCFA ; **Ec** : Emplois créés

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR	Année 2018		Année 2019		Année 2020	
			Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé

961. Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	<i>Gérer durablement les forêts</i>	<i>Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts</i>	25 Mrd	58,7 Mrd	59 Mrd	39,5 Mrd	59,5 Mrd	32,1 Mrd
962. Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	<i>Contribuer à l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur à travers la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées</i>	<i>Recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune</i>	1 200 Mln	700 Mln	750 Mln	835 Mln	800 Mln	209,5 Mln
963. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	<i>Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses</i>	<i>Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux</i>	35 000 Ec	34 786 Ec	37 000 Ec	36 640 Ec	38 000 Ec	37 419 Ec
960. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune	<i>Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune</i>	<i>Taux de rendement dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur</i>	100 %	91,62 %	100 %	82,5 %	97,5 %	58,78 %

Le bilan technique par action pour chaque programme ministériel se présente comme suit :

**Tc** : Touristes chasseurs ; **V** : Visiteurs ; **Mrd** : Milliards FCFA ; **Tm** : Tonnes métriques ; **Af** : Artisans formés ; **Mln** : Millions FCFA

PROGRAMME 961 : AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE								
ACTION	OBJECTIF	INDICATEUR	Année 2018		Année 2019		Année 2020	
			Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Aménagement des forêts	<i>Maintenir le potentiel forestier</i>	<i>Superficie sous aménagement</i>	6 225 540 ha	6 281 838 ha	6 225 540 ha	6 263 838 ha	131 521 ha	83 642 ha
Pilotage du Programme	<i>Améliorer la coordination et assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme</i>	<i>Niveau de mise en œuvre des activités du programme</i>	-	-	-	-	100 %	90 %
Approvisionnement légal des marchés	<i>Stabiliser la production de bois légal</i>	<i>Volume de bois légal mis sur le marché</i>	2 500 000 m <sup>3</sup>	2 521 373 m <sup>3</sup>	2 500 000 m <sup>3</sup>	1 902 876 m <sup>3</sup>	2 500 000 m <sup>3</sup>	1 484 683 m <sup>3</sup>

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Gestion participative des ressources forestières	<i>Appuyer les communes et les communautés dans la gestion forestière</i>	<i>Superficie des forêts exploitées en gestion participative</i>	59 000 ha	64 466 ha	59 000 ha	69 732,18 ha	65 000 ha	52 534,27 ha
Reboisement et régénération des ressources forestières	<i>Augmenter les surfaces de plantations forestières</i>	<i>Superficies reboisées grâce aux appuis financiers accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR</i>	30 691,2 ha	32 692 ha	31 148,5 ha	29 034,7 ha	2 000 ha	0 ha
<b>PROGRAMME 962 : SECURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTEGEES</b>								
ACTION	OBJECTIF	INDICATEUR	Année 2018		Année 2019		Année 2020	
			Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)	<i>Gérer et exploiter durablement les zones de chasse</i>	<i>Nombre de touristes chasseurs par an</i>	500 Tc	285 Tc	270 Tc	387 Tc	280 Tc	191 Tc
Valorisation des ressources fauniques	<i>Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie nationale</i>	<i>Recettes générées par le sous-secteur faune</i>	1 200 Mln	700 Mln	750 Mln	835 Mln	800 Mln	209,5 Mln
Sécurisation et aménagement des aires protégées	<i>Augmenter la superficie des aires protégées sous aménagement</i>	<i>Superficie d'aires protégées sous aménagement</i>	5 200 000 ha	6 415 856 ha	6 000 000 ha	6 004 168 ha	100 000 ha	0 ha
Valorisation et promotion des aires protégées	<i>Améliorer l'attractivité des aires protégées</i>	<i>Nombre de visiteurs dans les aires protégées</i>	160 000 V	45 986 V	100 000 V	39 883 V	100 000 V	26 423 V
Développement institutionnel et financement durable de la faune et des aires protégées	<i>Assurer le financement durable pour le fonctionnement de l'organe de gestion de la faune et des aires protégées</i>	<i>Montant des financements mobilisés</i>	11 Mrd	11,1 Mrd	10 Mrd	8,8 Mrd	10,2 Mrd	7,88 Mrd
<b>PROGRAMME 963 : VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES</b>								
ACTION	OBJECTIF	INDICATEUR	Année 2018		Année 2019		Année 2020	
			Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Promotion des essences et commercialisation du bois	<i>Augmenter le volume de bois transformés et/ou promus commercialisés</i>	<i>Volume de bois transformés et promus commercialisés</i>	1 140 000 m <sup>3</sup>	1 308 794 m <sup>3</sup>	1 400 000 m <sup>3</sup>	1 584 729 m <sup>3</sup>	1 500 000 m <sup>3</sup>	1 492 013,18 m <sup>3</sup>
Encourager l'intensification de la valorisation du bois	<i>Améliorer la compétitivité des artisans et industriels de bois en vue d'accroître le rendement matière</i>	<i>Nombre d'artisans et industriels renforcés</i>	166 Af	166 Af	295 Af	209 Af	142 Af	0 Af

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Pilotage du Programme	Améliorer les performances du personnel du programme	Nombre de dialogue de gestion tenu	-	-	-	-	16	10
Développement des filières bois-énergie	Accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché	Quantité de bois-énergie mis sur les marchés par an en tonnes métriques	19 000 Tm	22 682 Tm	23 000 Tm	28 889 Tm	26 000 Tm	25 990,7 Tm
Développement des filières PFNL	Promouvoir le développement de la transformation des PFNL	Quantité des PFNL commercialisés par an	8,5 Mrd	4,7 Mrd	7 Mrd	7 146 Tm	6 350 Tm	1 561,89 Tm
<b>PROGRAMME 960 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE</b>								
ACTION	OBJECTIF	INDICATEUR	Année 2018		Année 2019		Année 2020	
			Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Coordination et suivi des activités du sous-secteur	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	100 %	94,36%	100 %	97,18 %	100 %	56,34 %
Etudes stratégiques et planification	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	100 %	100%	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion financière et budgétaire	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Développement du système d'information statistique	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Annuaire statistique produit annuellement	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	25 %
Amélioration du cadre de travail	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	95 %	68,5 %	70 %	68 %	75 %	35 %
Développement des ressources humaines	Accroître quantitativement et qualitativement des ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique	100 %	95 %	100 %	45 %	80 %	45 %
Développement des TIC	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	100 %	95 %	100 %	40 %	100 %	35 %

Contrôle et audit	<i>Améliorer le fonctionnement et la performance des services</i>	<i>Nombre de rapports d'audit produits annuellement</i>	100 %	100 %	100 %	85 %	100 %	40 %
Conseil juridique	<i>Veiller au respect des droits et règlements</i>	<i>Proportion de projets de texte élaborés dans les délais</i>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	83 %
Communication et relation publique	<i>Accroître la visibilité des actions menées</i>	<i>Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique</i>	100 %	48,44 %	100 %	80 %	100 %	50 %
Gestion des ressources documentaires	<i>Améliorer la gestion des ressources documentaires</i>	<i>Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel</i>	100 %	100 %	100 %	90 %	100 %	76 %
Partenariats et suivi des programmes	<i>Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation</i>	<i>Volume de financements mobilisés</i>	30 Mrd	31,75 Mrd	31,8 Mrd	32,1 Mrd	32 Mrd	14,4 Mrd

Les grands résultats obtenus par l'ANAFOR dans le cadre de l'exécution du contrat plan ETAT-ANAFOR dans la période de 2016 à 2019 ont porté sur le transfert en gestion d'un patrimoine forestier d'environ 230 422 ha de forêts comprenant 14 réserves forestières, 04 périmètres de reboisement et une unité forestière d'aménagement ; la mise sous aménagement (approbation de 04 plans d'aménagement) d'environ 50 000 ha de réserves ; la construction et équipement d'une banque de semences forestières à Mbalmayo, la mise en place dans les réserves de 291,37 ha de parcelles permanents; le développement des bases de données du reboisement, des inventaires et des aménagements, des espèces CITES Flore pour la production des Avis de Commerce Non Préjudiciables (ACNPs); l'élaboration du guide sylvicole. Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution d'autres activités, depuis 2017, 1 854 680 plants ont été produits et livrés, 128 ha de plantations forestières ont été créés, parmi lesquelles 102 ha ont été entretenus.

Dans le cadre du Projet contrat de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de trente-six (36) mois c'est-à-dire de novembre 2013 à décembre 2020, parvenu à la dernière année d'exécution dudit Projet, les différents résultats obtenus dans le domaine de l'aménagement des forêts ont porté sur le renforcement du cadre institutionnel à travers la construction de huit (8) délégations régionales des forêts et de la faune ; la mise en place d'un comité scientifique consultatif chargé de capitaliser les résultats de la recherche en vue de leur intégration dans le corpus législatif, réglementaire et normatif du sous-secteur forêt et faune ; la mise en place de l'Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques Forestières et Fauniques ; la mise en place de l'Unité Opérationnelle de Suivi du Couvert Forestier ; la mise en place de l'Unité Opérationnelle de Renforcement des Capacités en Aménagement Forestier auprès de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo ; l'amélioration du cadre normatif et



règlementaire afin d'asseoir le concept des aménagements de seconde génération pour lesquels la forêt n'est plus que source de bois d'œuvre mais d'habitat de la biodiversité avec tous les services environnementaux qu'on lui connaît.

Cependant, un certain nombre d'outils ont été élaborés et divulgués portant sur le comité scientifique ou rendant exécutoire la grille de suivi - évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement et les directives d'inventaires d'exploitation avec géo référencement des tiges. La mise en place du protocole harmonisé de suivi de la dynamique des peuplements forestiers dans les forêts de production du domaine forestier permanent permettra à terme au Cameroun de disposer de ses propres paramètres d'aménagement, en lieu et place de ceux de la République Centrafricaine et de la Côte d'Ivoire utilisés actuellement. Les directives d'inventaires d'aménagement et d'investissement intègrent les spécificités de biodiversité pour répondre aux besoins des aménagements de seconde génération pour lesquelles la forêt est un espace multifonction, les procédures de vérification et de validation des inventaires d'exploitation avec géo référencement des tiges pour une meilleure maîtrise du potentiel des forêts de production, les procédures de vérification et de validation des inventaires d'aménagement et de préinvestissement intégrant les spécificités de biodiversité pour une meilleure prise en compte de toutes les fonctions de la forêt dans les aménagements, les procédures d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des plans d'aménagement des forêts de production du domaine permanent.

Le projet a procédé au renforcement des compétences de l'administration forestière et des autres acteurs de l'aménagement forestier à travers des dotations de matériels roulants pour les travaux de terrain, des équipements forestiers pour la réalisation des inventaires forestiers et des formations diverses dans le cadre de l'aménagement des forêts de production du domaine permanent notamment sur la reconnaissance des essences forestières et dendrométrie, l'exploitation forestière à impacts réduits, l'aménagement forestier, le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement, les inventaires d'exploitation géo référencés, le classement des bois, les inventaires d'aménagement et de préinvestissement intégrant les spécificités de biodiversité, l'analyse et l'interprétation de l'imagerie satellitaire, la mise en place de protocoles et paramètres de suivi de la dynamique des peuplements.

A date, la somme totale des dépenses du Projet de gestion durable des forêts par les Communes du Cameroun s'élevant à USD 1 089 961 a été décaissée pour mener et livrer des opérations de révision des plans d'aménagement des forêts intégrant les sites de conservation de la biodiversité ; de réalisation d'un état des lieux des Comités Paysans Forêts (CPF), Cellules de Foresterie Communale (CFC) et du niveau de mise en œuvre des plans d'aménagements dans huit (8) forêts communales ; de structuration de quarante (40) Comités Paysans Forêts et de huit (8) Cellules de Foresterie Communale ; d'élaboration d'un document contenant des modules de formation sur les thématiques en lien avec la gestion durable et la surveillance des forêts ; de formation de quarante (40) CPF sur la gestion et la surveillance des

forêts et renforcer les capacités des personnes ressources (Cellules de foresterie communale et Chefs de postes).

Les résultats du projet pilote de gestion et de reboisement du bois-énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord sont notamment la matérialisation de treize (13) bassins sur vingt (20) identifiés, par la pose des plaques de signalisation, le reboisement de 20 ha, la signature de dix-sept (17) conventions d'assistance avec plusieurs acteurs ; l'accompagnement de cinq (5) communes pour un marché urbain sécurisé ; la construction de quatre (4) marchés ruraux ; l'accompagnement d'une organisation des acteurs légalisée et quinze (15) nouvelles communautés dans le processus d'obtention des forêts communautaires pour la production du bois-énergie et leur gestion, enfin la définition des conditions d'exploitation du bois énergie ; l'accompagnement des groupes organisés dans la carbonisation des rebuts dans neuf (9) scieries (SFID, SFIL, ALPICAM, CFC, GRUMCAM, SEFAC, STBK, WIJMA, CFK) en vue de l'augmentation des rendements en charbon ; la vulgarisation du guide d'information et de sensibilisation sur la production du charbon de bois légal en vue de l'utilisation des techniques améliorées de carbonisation ; la sensibilisation des détenteurs d'UTB et populations sur la valorisation des rebuts de scierie en charbon de bois dans la Région du Centre ; le développement d'une application de collecte et compilation des statistiques sur le bois-énergie.

## ■ 3.2. BILAN FINANCIER

### 3.2.1 - BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET EN RESSOURCES INTERNES ORDINAIRES.

L'exécution du budget a été fortement impactée par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. A ce titre, l'ordonnance n° 2020/001 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 a induit une révision à la baisse de l'enveloppe initiale de **F.CFA 17,312 milliards** qui est passée à **F.CFA 14,406 milliards**. Cette baisse a été globalement de **FCFA 2,9 milliards** soit de **F.CFA 1,9 milliard** en Budget de Fonctionnement et de **F.CFA 960 millions** en Budget d'Investissement Public.

Le tableau ci-après présente par programme et par action du chapitre 33, le taux d'engagement au 31 octobre 2020, des crédits de paiement en dépenses courantes et en dépenses de capital hors salaires et financements extérieurs, respectivement de 75,70 % et de 88,74 %.

PROGRAMME 961 : AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE								
ACTIONS	MONTANT CP INITIAL (LFI)		MONTANT CP REVISE (LFR)		MONTANT CP ENGAGE		TAUX (%)	
	F	I	F	I	F	I	F	I

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Aménagement des forêts	603 750	0	480 064	0	381 880	0	79,55	0
Pilotage du Programme	53 500	1 000 000	45 300	750 000	35 710	644 919	78,83	85,99
Approvisionnement légal des marchés	658 250	0	516 402	0	409 160	0	79,23	0
Gestion participative des ressources forestières	10 250	0	4 157	0	2 000	0	48,11	0
Reboisement et régénération des ressources forestières	10 250	300 000	4 459	300 000	2 000	300 000	44,85	100
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 050 382</b>	<b>1 050 000</b>	<b>830 750</b>	<b>944 919</b>	<b>79,09</b>	<b>89,99</b>

**PROGRAMME 962 : SECURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTEGEES**

ACTIONS	MONTANT CP INITIAL (LFI)		MONTANT CP REVISE (LFR)		MONTANT CP ENGAGE		TAUX (%)	
	F	I	F	I	F	I	F	I
Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)	7 400	0	5 920	0	2 945	0	49,75	0
Valorisation des ressources fauniques	474 500	0	379 600	0	296 620	0	78,14	0
Sécurisation et aménagement des aires protégées	314 740	120 000	264 942	20 000	201 954	15 500	76,23	77,50
Valorisation et promotion des aires protégées	159 161	0	127 929	0	102 243	0	79,92	0
Développement institutionnel et financement durable de la faune et des aires protégées	174 250	0	126 162	0	93 960	0	74,48	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 051</b>	<b>120 000</b>	<b>904 553</b>	<b>20 000</b>	<b>697 722</b>	<b>15 500</b>	<b>77,13</b>	<b>77,50</b>

**PROGRAMME 963 : VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES**

ACTIONS	MONTANT CP INITIAL (LFI)		MONTANT CP REVISE (LFR)		MONTANT CP ENGAGE		TAUX (%)	
	F	I	F	I	F	I	F	I
Promotion des essences et commercialisation du bois	93 150	0	67 581	0	51 216	0	75,78	0
Encourager l'intensification de la valorisation du bois	111 660	0	86 202	0	67 382	0	78,17	0

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Pilotage du Programme	18 500	2 500 000	10 410	2 000 000	7 000	1 916 763	67,24	95,84
Développement des filières bois-énergie	45 997	0	37 037	0	28 074	0	75,80	0
Développement des filières PFNL	25 250	0	14 378	0	2 000	0	13,91	0
<b>TOTAL</b>	<b>294 557</b>	<b>2 500 000</b>	<b>215 608</b>	<b>2 000 000</b>	<b>155 672</b>	<b>1 916 763</b>	<b>72,20</b>	<b>95,84</b>
<b>PROGRAMME 960 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE</b>								
ACTIONS	MONTANT CP INITIAL (LFI)		MONTANT CP REVISE (LFR)		MONTANT CP ENGAGE		TAUX (%)	
	F	I	F	I	F	I	F	I
Coordination et suivi des activités du sous-secteur	628 000	0	392 992	0	332 253	0	84,54	0
Etudes stratégiques et planification	98 250	0	57 916	0	7 153	0	12,35	0
Gestion financière et budgétaire	131 550	0	79 196	0	46 060	0	58,16	0
Développement du système d'information statistique	16 000	0	5 680	0	2 586	0	45,53	0
Amélioration du cadre de travail	238 500	400 000	111 571	290 000	97 684	104 600	87,55	36,07
Développements des ressources humaines	271 942	0	165 803	0	123 881	0	74,72	0
Développements des TIC	25 500	0	12 401	0	8 495	0	68,50	0
Contrôle et audit	78 000	0	32 878	0	21 620	0	65,76	0
Conseil juridique	29 750	0	4 981	0	2 000	0	40,15	0
Communication et relation publique	49 400	0	12 884	0	3 000	0	23,28	0
Gestion des ressources documentaires	54 750	0	25 277	0	13 520	0	53,49	0
Partenariats et suivi des programmes	113 750	0	48 777	0	20 271	0	41,56	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 735 392</b>	<b>400 000</b>	<b>950 356</b>	<b>290 000</b>	<b>678 523</b>	<b>104 600</b>	<b>71,40</b>	<b>36,07</b>
<b>CHAP. 33</b>	<b>4 496 000</b>	<b>4 320 000</b>	<b>3 120 899</b>	<b>3 360 000</b>	<b>2 362 667</b>	<b>2 981 782</b>	<b>75,70</b>	<b>88,74</b>

I : Investissement

F: Fonctionnement

Les décomptes d'un montant global de F.CFA 644 919 329 et de F.CFA 1 916 762 669 ont été

engagés respectivement pour le projet de construction de l'immeuble siège du MINFOF et de la COMIFAC. Le plan de travail budgétaire annuel du programme sectoriel forêt et environnement Phase II et III, protection du climat et aménagement du territoire est en cours d'exécution après avoir été validé par son comité de direction tandis que la situation sécuritaire dans la Région du Sud-ouest impacte significativement sur la mise en œuvre des activités du programme de gestion durable des ressources naturelles au Cameroun, Région du Sud-Ouest.

### 3.2.2 - BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET EN RESSOURCES INTERNES SPECIALES

Sont concernés, le bilan de l'exécution du CAS - Fonds Spécial de Développement Forestier et du CAS - Fonds Spécial de Protection de la Faune dont les pourcentages d'exécution des dépenses budgétaires au 31 octobre 2020 sont respectivement de 25,23 % et de 16,35 %, avec un taux de mobilisation des recettes de 33,04 % et de 32,24 %.

Le tableau ci-dessous présente pour chacun de ces CAS, la situation sur la mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses.

1/ FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER (en milliers FCFA)						
PROGRAMME	MONTANT AE = CP voté	MONTANT AE = CP révisé	Recettes mobilisés (FCFA)	Taux de mobilisation (%)	Montant CP exécuté FCFA)	Taux d'exécution (%)
961. Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	2 500 000	2 500 000	991 134	33,04	665 558	26,62
963. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	500 000	500 000			91 404	18,18
<b>TOTAL FSDF</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>991 134</b>	<b>33,04</b>	<b>756 962</b>	<b>25,23</b>
2/ FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA FAUNE (en milliers FCFA)						
PROGRAMME	MONTANT AE = CP voté	MONTANT AE = CP révisé	Recettes mobilisés (FCFA)	Taux de mobilisation (%)	Montant CP exécuté FCFA)	Taux d'exécution (%)
962. sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	500 000	500 000	170 210	32,24	81 730	16,35
<b>TOTAL FSPF</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>170 210</b>	<b>32,24</b>	<b>81 730</b>	<b>16,35</b>
<b>TOTAL Chapitre 33</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>1 161 344</b>	<b>33,18</b>	<b>838 692</b>	<b>23,96</b>

L'exécution du budget du CAS- Fonds Spécial de Protection de la Faune, initialement projeté en recettes et dépenses à la somme de FCFA 500 millions, a été fortement influencée par l'émergence de la pandémie à coronavirus. Avec la fermeture de la chasse sportive, et la suspension des visites dans les aires protégées, les activités cynégétiques et écotouristiques principales génératrices de recettes du CAS-FSPF ont été complètement arrêtées, avec pour corolaire la limitation de la production des recettes du Fonds. Il a été procédé un apurement d'une part importante de la dette pendante de l'exercice précédent d'un montant de F.CFA 77 320 942 assis sur les recettes de l'année en cours. Toutefois, la faible mobilisation des recettes du CAS – FSPF va induire la mise sur pied des mécanismes efficaces de recouvrement et de sécurisation de celles-ci et la révision des textes soutenant la fiscalité de la filière faune.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Globalement, la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision 2035 nécessite une relecture des cadres stratégiques des administrations. C'est ainsi qu'en préparation du triennat 2022-2024, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en collaboration avec le Ministère des Finances, a entamé le processus de reformulation des cadres stratégiques de performance assortis d'une redéfinition de la cartographie des programmes des administrations pour un meilleur alignement aux objectifs projetés. Dans cette perspective, le Ministère des Forêts et de la Faune est interpellé dans l'opérationnalisation des actions suivantes :

*Dans le domaine de la promotion des chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques :*

Industrie de l'énergie : renforcer et optimiser l'utilisation de la biomasse ;

Industrie forêt-bois : développer rationnellement l'exploitation et l'utilisation du bois et renforcer la transparence dans la gestion des forêts communales et forêts communautaires.

*Dans le domaine de la gestion de la flore :*

Inciter les communautés et les communes à la création des forêts communautaires et communales ; améliorer l'offre des semences à travers la création des banques de semences d'espèces forestières et la mise en place des pépinières de référence ; promouvoir les actions de reboisement ; et améliorer l'information sur l'état de la ressource forestière.

*Dans le domaine de la gestion de la faune :*

Intensifier les actions visant à assurer la protection des espèces et des écosystèmes représentatifs de la biodiversité ; promouvoir l'écotourisme ; sécuriser les aires protégées ; et renforcer la lutte contre le braconnage.

Par ailleurs, les activités majeures pour lesquelles les financements sont sollicités pour l'exercice 2021 se résument ainsi :

### 3.3.1 - PROGRAMME 961

la sécurisation des forêts du domaine forestier permanent ;  
le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts de production ;  
le développement et la mise en place de la 2<sup>ème</sup> phase du Système Intégré de Gestion des Informations Forestières (SIGIF), dont l'objectif est d'améliorer le système de vérification de la légalité et de la traçabilité des bois du Cameroun ;  
la contribution à la restauration des paysages forestiers ;  
l'appui au reboisement dans certaines communes du territoire national ;  
la poursuite de la construction de l'immeuble siège du MINFOF ;  
le développement des plantations dans les réserves forestières et périmètres de reboisement de l'Etat, avec pour objectif de développer et d'entretenir annuellement 40 000 hectares de plantation forestière à travers la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières. Pour l'ANAFOR, il est question dans les réserves forestières transférées, de mettre en place environ 300 ha de plantations forestières (production des plants, préparation de terrain, mise en place des plants et entretiens des plantations) par an sur financement du CAS-FSDF ; l'extension et l'entretien de 128 ha mis en place depuis 2017, la sécurisation et la poursuite de l'élaboration des outils de gestion durable.

### 3.3.2 - PROGRAMME 962

le suivi de la gestion de la faune dans les zones de chasse à l'effet de s'assurer du respect des prescriptions et des orientations des plans de gestion de la faune, pour un prélèvement durable qui accroît les revenus générés par ce secteur d'activité couplé au souci d'amélioration des conditions de vie des populations riveraines guideront les interventions du programme ;  
la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées à travers la mise en œuvre des Memoranda d'Entente signés avec le Ministère du Tourisme et des Loisirs, et certains partenaires techniques et financiers sera au centre des interventions ;  
la poursuite des sensibilisations des populations riveraines en vue de réduire les conflits homme/faune et de promouvoir l'adhésion de toutes les parties prenantes à la gestion des aires protégées et des ressources fauniques ;  
la lutte contre la criminalité faunique à travers l'opérationnalisation de la stratégie élaborée à ce sujet, les patrouilles régulières et les opérations coup de poing se poursuivront ;  
le développement des constructions et des équipements des aires protégées dans l'optique de poursuivre l'amélioration des conditions de vie et de travail des écocardes ;  
la poursuite du processus de mise en place et de développement des jardins zoologiques dans les Régions de l'Adamaoua, du Sud, du Nord-Ouest et de l'Est.

### 3.3.3 - PROGRAMME 963

l'élargissement de la gamme des essences prélevées dans nos forêts, couplé à la promotion et la transformation plus poussée du bois, avec pour objectif de contribuer à une meilleure valorisation des essences forestières nationales, à favoriser le transfert de technologies, à créer des emplois et à contribuer plus significativement à la croissance ;

l'amélioration de l'approvisionnement du marché intérieur du bois en bois légal par la capitalisation des résultats obtenus après l'essai pilote dans les Régions de l'Est et du Sud ;

la poursuite de l'élaboration, de la vulgarisation des normes de transformation du bois et des produits forestiers non ligneux ;

la collecte et la centralisation des statistiques relatives à la transformation et à l'exportation du bois et des produits forestiers non ligneux ;

la cartographie et le suivi des unités de transformation du bois ;

la professionnalisation des acteurs des filières des produits forestiers non ligneux ;

le renforcement des capacités des artisans menuisiers ;

la mise en œuvre du programme national de développement et de valorisation du bambou ;

l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC.

### **3.3.4 - PROGRAMME 960**

le renforcement des actions du cadre logique harmonisé, avec le concours de l'Institut National de la Statistique, pour le suivi du développement d'outils de collecte, de stockage, de traitement et de diffusion des statistiques forestières et fauniques afin de rendre disponibles les données fiables du sous-secteur forêt et faune en temps réel et de développer une fonction d'intelligence économique qui devra répondre aux besoins dans les domaines du développement des politiques, de la programmation et de la communication ;

l'identification des enseignements relatifs au mode de gestion et à l'organisation du travail et la planification des activités pertinentes permettant l'atteinte des résultats ;

l'organisation des dialogues de gestion pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie (au niveau central, régional et départemental) ;

l'élaboration des divers documents de planification, de programmation et de rapportage ;

la finalisation du plan triennal de formation et l'organisation de la préparation militaire supérieure des personnels du corps des eaux et forêts ;

la couverture médiatique des activités sous sectorielles ;

l'élimination des opportunités de corruption dans le sous-secteur forêt et faune à travers l'audit et le contrôle des structures ;

l'alignement des interventions des partenaires techniques et financiers au cadre logique du département ministériel ;

l'amélioration du cadre de travail, de la gestion des ressources humaines et de la qualité de la dépense publique ;

l'amélioration de la gestion des ressources matérielles et documentaires à travers la modernisation du système d'archivage ;

la promotion du bilinguisme et des règles de « best practice » dans les structures.



#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

La stratégie du sous-secteur forêt et faune vise à « **assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures** ».

Ainsi, pour l'atteinte de ses objectifs, le Ministère des Forêts et de la Faune capitalise les acquis de plus de quinze années de réformes forestières et se projette dans la dynamique de la Stratégie Nationale de Développement qui opérationnalise la seconde phase de la vision de développement 2035 et des nouveaux enjeux de l'heure comme les changements climatiques, le braconnage transfrontalier et intègre également les aspirations des populations à la base. Ce département ministériel s'appuie sur quatre (4) axes stratégiques dont les objectifs sont contenus dans le tableau ci-après :

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
Amélioration de la gestion durable des forêts	Sécuriser et gérer durablement l'espace forestier
Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	Sécuriser les aires protégées et valoriser durablement les ressources fauniques
Valorisation des ressources forestières	Promouvoir le développement et la transformation des ressources ligneuses et non ligneuses
Amélioration de la gestion et de la gouvernance du sous-secteur	Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur

Ces axes stratégiques se déclinent en trois programmes techniques/opérationnels et un programme support/transversal. Il s'agit des programmes suivants :

- Programme 961: Aménagement et renouvellement de la ressource forestière ;
- Programme 962: Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées ;
- Programme 963: Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses ;
- Programme 960: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune.

Plus concrètement, les orientations qui forment le socle de la stratégie du sous-secteur forêt et

faune se déclinent à travers :

- l'aménagement et la régénération du domaine forestier permanent ;
- la valorisation des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion de nouvelles essences ;
- la stabilisation des volumes exploités de grumes autour de 2,5 millions de m<sup>3</sup> ;
- la promotion de l'exploitation du bois dans les forêts de plantation ;
- la promotion de la conversion énergétique des déchets forestiers pour la résolution des problèmes de bois énergie ;
- l'optimisation de l'exploitation des forêts communales et communautaires.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

**Programme 961** : Aménagement et renouvellement de la ressource-forestière

Responsable : Directeur des Forêts

### Principaux intervenants :

- Brigade Nationale des opérations de Contrôle et de Lutte Anti Braconnage ;
- Sous-direction des Inventaires et des Aménagements Forestiers ;
- Sous-direction des Agréments et de la Fiscalité Forestière ;
- Sous-direction de la Foresterie Communautaire ;
- Cellule de Suivi de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole
- Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier ;
- Ecole Nationale des Eaux et Forêts ;
- Contrôleur de Gestion du Programme ;
- Administrations Partenaires ;
- Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Secteur privé ;
- Organisations de la Société Civile.

### Exécution :

- Délégations Régionales des Forêts et de la Faune ;
- Délégations Départementales des Forêts et de la Faune ;
- Postes de Contrôle Forestier et de Chasse.

**Programme 962** : Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées

**Responsable** : Directeur de la Faune et des Aires Protégées

**Principaux intervenants :**

- Sous-direction des Aires Protégées ;
- Sous-direction de la Conservation de la Faune ;
- Sous-direction de la Valorisation et de l'Exploitation de la Faune ;
- Ecole de Faune ;
- Administrations partenaires ;
- Contrôleur de Gestion du Programme ;
- Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Secteur privé ;
- Organisations de la Société Civile.

**Exécution :**

- Délégations Régionales des Forêts et de la Faune ;
- Délégations Départementales des Forêts et de la Faune ;
- Services de Conservation des Aires Protégées ;
- Postes de Contrôle Forestier et de Chasse.

**Programme 963** : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses

**Responsable** : Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers

**Principaux intervenants :**

- Sous-direction de la Promotion du Bois ;
- Sous-direction de la Transformation du Bois ;
- Sous-direction des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- Centre de Promotion du Bois ;
- Administrations partenaires ;
- Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Administrations partenaires ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Contrôleur de Gestion du Programme ;
- Secteur privé ;
- Organisations de la société civile.

**Exécution :**

- Délégations Régionales des Forêts et de la Faune ;
- Délégations Départementales des Forêts et de la Faune ;
- Postes de Contrôle Forestier et de Chasse.

**Programme 960** : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune

Responsable : Secrétaire Général

Principaux intervenants :

- Ministre des Forêts et de la Faune ;
- Secrétariat d'Etat auprès du MINFOF ;
- Secrétariat Général ;
- Inspection Générale ;
- Division de la Coopération et de la Programmation ;
- Cellule de Coopération ;
- Cellule de Programmation et des Projets ;
- Sous-Direction du Budget et du Matériel ;
- Sous-Direction du Personnel, de la Solde et des Pensions ;
- Cellule du Projet SIGIPES ;
- Sous-direction de l'Accueil, Courrier et Liaison ;
- Cellule de Suivi ;
- Cellule de Communication ;
- Cellule Informatique ;
- Cellule Juridique ;
- Cellule de l'Enseignement ;
- Cellule de Traduction ;
- Contrôleur de Gestion du Programme ;
- Service des Archives et de la Documentation ;
- Cellule Ministérielle de Lutte Contre la Corruption ;
- Commission Ministérielle de Passation des Marchés ;
- Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Organisations de la Société Civile.

Exécution :

- Délégations Régionales des Forêts et de la Faune ;
- Délégations Départementales des Forêts et de la Faune ;
- Services de Conservation des Aires Protégées ;
- Postes de Contrôle Forestier et de Chasse.

PROGRAMMES	OBJECTIFS	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
961. Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	Gérer durablement les forêts	<i>Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts (en F CFA)</i>	2019	39,5 milliards	2021	60 milliards

962. Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	Contribuer à l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur à travers la gestion durable et la valorisation de la faune et les aires protégées	<i>Recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune (en F CFA)</i>	2019	835 millions	2021	850 millions
963. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	<i>Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux (PFNL)</i>	2019	36 640	2021	39 000
960. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune	<i>Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune</i>	<i>Taux de rendement dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur (%)</i>	2019	82,5	2021	98,3

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 960

### GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	97,18	100	Rapports de réunions Compte rendus de réunions
02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	100	100	Compte rendu des rencontres de coordination, Rapports d'activités, Procès-verbaux
03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	100	100	Rapports des instances de budgétisation
04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Annuaire statistique produit annuellement	100	100	Compte rendu des rencontres de coordination, Rapports d'activités, Procès-verbaux
05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	68	80	Maîtrise d'œuvre et Ingénieur du marché
06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique	45	100	Rapports des formations, Mémoires, Certificats, diplômes, Thèses
07 DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	40	100	Compte rendu des rencontres, Rapports d'activités, Procès-verbaux de réception des équipements informatiques
08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre de rapports d'audit produits annuellement	85	100	Rapports d'activités et d'audits
09 CONSEIL JURIDIQUE	Veiller au respect des droits et règlements	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	100	100	Textes signés ou transmis à l'autorité externe compétente
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	80	100	Rapports d'activités
11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	90	100	Rapports d'archives

12	PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES	Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation	Volume de financements mobilisés	32,1	35	Rapports des rencontres avec les partenaires techniques et financiers, budgets (RIO, RE, RIS)
----	--------------------------------------	--	----------------------------------	------	----	---

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 961

### AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	Maintenir le potentiel forestier	Superficie sous aménagement	6 398 968	6 530 489	Plans d'aménagements approuvés
02	PILOTAGE DU PROGRAMME	Améliorer la coordination et assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	Niveau de mise en œuvre des activités du programme	0	100	Rapports
04	APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS	Stabiliser la production de bois légal	Volume de bois légal mis sur le marché	1 902 876	2 500 000	Permis Annuel d'Opération Certificat Annuels d'Exploitation Certificats de Ventes de coupe
05	GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	Appuyer les Communes et les communautés dans la gestion forestière	Superficie des forêts exploitées en gestion participative	69 732,18	66 000	Permis Annuel d'Opération des Forêts communales Certificats Annuels d'exploitation des forêts communautaires
07	REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	Augmenter les surfaces de plantations forestières	Superficies reboisées grâce aux appuis financiers accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR	29 034,7	33 034,7	Rapports d'évaluation des superficies reboisées

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 962

### SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE	Gérer et exploiter durablement les zones de chasse	Nombre de touristes chasseurs par an	387	290	Rapports d'activités, registres d'enregistrement
02	VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES	Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie nationale	Recettes générées par le sous-secteur faune	835,2	850	Montant des recettes générées
03	SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES	Augmenter la superficie d'aires protégées sous aménagement	Superficie d'aires protégées sous aménagement	6 004 168	6 615 856	Rapports PV, décrets de classement Contrats
04	VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES	Améliorer l'attractivité des aires protégées	Nombre de visiteurs dans les aires protégées.	39 883	110 000	Rapports du MINFOF et des opérateurs, rapports d'étude des Organismes partenaires, Données CNPS et INS.
05	DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	Assurer le financement durable pour le fonctionnement de l'organe de gestion de la faune et des aires protégées.	Volume des financements mobilisés	8,78	10,5	Accords de financement, PTA, MoU

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 963

## VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS	Augmenter le volume de bois transformés et/ou promus commercialisés	Volume de bois transformés et promus commercialisés	1 584 729	1 600 000	Rapports MINFOF, COMCAM et Services déconcentrés. Rapports d'études.
02	ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS	Améliorer la compétitivité des artisans et industriels de bois en vue d'accroître le rendement matière	Nombre d'artisans et industriels renforcés	1 898	2 140	Rapports MINFOF, CPB, C2D
03	PILOTAGE DU PROGRAMME	Améliorer les performances du personnel du programme	Nombre de dialogue de gestion tenu	12	16	Rapports Annuel de performance du proramme
05	DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE	Accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché	Quantité de bois-énergie mis sur les marchés par an en tonnes métriques	28 889,17	30 000	Rapports MINFOF
06	DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)	Promouvoir le développement de la transformation des PFNL	Quantité des PFNL commercialisés par an	7 146,2	6 770	Rapport d'activités des opérateurs de la filière PFNL, les rapports des services déconcentrés et des partenaires (GIZ, SNV...)





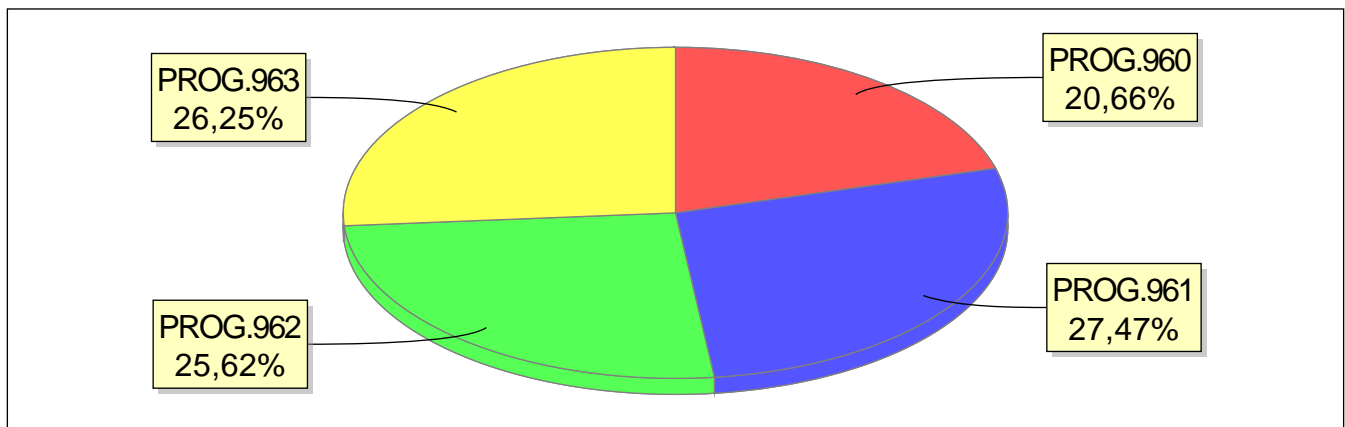
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



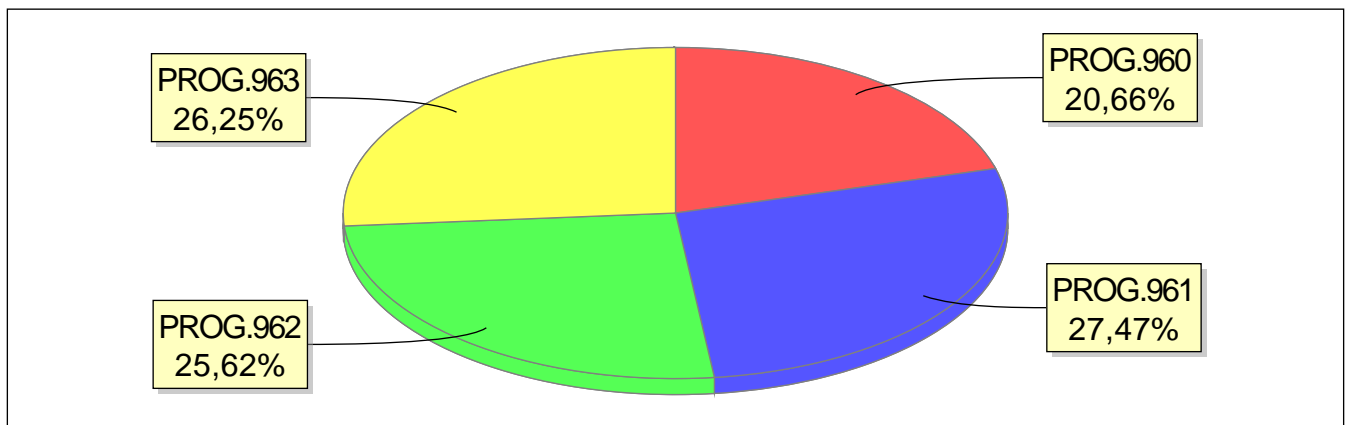
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
960	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	2 275 672 000	2 275 672 000	1 020 000 000	1 020 000 000	3 295 672 000	3 295 672 000
961	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	3 035 610 000	3 035 610 000	1 345 400 000	1 345 400 000	4 381 010 000	4 381 010 000
962	SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	3 061 958 000	3 061 958 000	1 024 500 000	1 024 500 000	4 086 458 000	4 086 458 000
963	VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	2 021 760 000	2 021 760 000	2 164 600 000	2 164 600 000	4 186 360 000	4 186 360 000
<b>TOTAL</b>		<b>10 395 000 000</b>	<b>10 395 000 000</b>	<b>5 554 500 000</b>	<b>5 554 500 000</b>	<b>15 949 500 000</b>	<b>15 949 500 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 960**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**JOSEPH NYONGWEN**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En référence aux dispositions de l'organigramme portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, l'une des principales missions qui lui est assignée porte sur la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière des forêts et de la faune. Elle est opérationnalisée par des programmes techniques, qui ne sauraient se déployer efficacement sans l'assistance d'un programme support dont l'objectif est celui d'accroître et d'améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune. Il est responsable de l'orientation, de la coordination, de la gestion des ressources institutionnelles et de l'amélioration de la gouvernance suivant l'axe stratégique portant sur « l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du sous-secteur forêt et faune ».

Ledit programme est décliné en douze (12) actions qui ont permis au cours des années antérieures d'assurer la cohérence entre les objectifs fixés et les performances réalisées à l'aide des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition des programmes techniques dans le but d'améliorer leur performance, de suivre l'exécution du budget, de maîtriser la masse salariale, de construire des infrastructures devant abriter les services de l'administration forestière, de communiquer sur les actions menées dans le sous-secteur et bien d'autres. Néanmoins, de nombreux pans restent à améliorer, notamment sur le suivi permanent de la performance, la promotion du bilinguisme, l'assainissement du fichier des personnels, l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de formation triennal, la gestion des archives, le suivi du recouvrement des créances liées au contentieux forestier et faunique et l'évaluation du schéma directeur informatique.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de rendement dans la mise en oeuvre des activités du sous-secteur	%	2019	82,5	2021	98,3

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de rendement dans la mise en oeuvre des activités du sous-secteur
Objectif	Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale, Direction des Affaires Générales, Division de la Coopération et de la Programmation, Sous-direction du Budget et du Matériel, Sous-direction du Personnel, de la Solde et des Pensions, Sous-direction de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison, Cellule Informatique, Cellule Juridique, Sous-direction de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison, Cellule de Suivi, Cellule de la Programmation et des Projets, Cellule de la Coopération.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	les taux de mise en œuvre des 12 actions du programme.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Par ratio dont le numérateur est la somme des taux de réalisation par action et le dénominateur est 12 pour le nombre d'action (Moyenne).
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 82,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021      Valeur: 98.3
Prévisions annuelles	Année: 2021      Valeur: 98,3
	Année: 2022      Valeur: 98,3
	Année: 2023      Valeur: 98,7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports Annuels d'Activités, Rapport annuel de Performance
Mode de collecte des données	Evaluation de la mise en œuvre des activités programmées dans les différents programmes ; Evaluation du taux de mise en œuvre des actions du programme.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi, Contrôles de Gestion des Programmes
Vérification/ Validation des données	Rapports, Etats de mise en œuvre des PPA et feuilles de route par programme, Fiches de présence
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Au sein du programme, certains indicateurs ne sont pas formulés pour prendre en compte tous les pans d'activités des actions, ce qui compromet la bonne évaluation du taux de leur mise en œuvre.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
Nécessité de procéder à une refonte du programme et de ses indicateurs pour une meilleure évaluation de la performance.	



## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
- ACTION 05:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 08:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
- ACTION 12:** PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

### 1) COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES STRUCTURES

Cette action devra piloter, superviser, coordonner et contrôler l'exécution de diverses activités à travers des réunions de coordination et dialogues de gestion périodiques mais aussi de juger les progrès réalisés en vue de l'atteinte de la performance. La promotion du bilinguisme aura une place de choix conformément à la circulaire relative à la pratique du bilinguisme dans l'administration publique et parapublique.

### 2) ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Il faudra redynamiser la chaîne PPBS afin de permettre aux différents acteurs, d'assurer la disponibilité des documents de planification et de programmation dans les délais fixés par le Décret N° 2019/281 du 31 mai 2019 portant calendrier budgétaire de l'État.

### 3) GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

La stratégie consistera à suivre l'exécution du budget en s'assurant de l'utilisation rationnelle et efficiente des ressources financières, d'assurer la coordination de la préparation du budget par les programmes, d'assurer la programmation, la passation et la bonne exécution des marchés publics. Un accent sera mis pour l'amélioration de la transparence budgétaire afin d'obtenir une meilleure adéquation entre les dépenses engagées et les services et prestations fournies conformément aux prescriptions de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat.

#### 4) DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

Il s'agira d'élaborer des outils de collecte ; d'effectuer des missions de collecte des données, de centraliser, de traiter et d'analyser lesdites données pour l'élaboration d'un annuaire statistique ; d'assurer la concertation des différents acteurs intégrés dans le circuit de production et d'utilisation des données statistiques ; de pérenniser les acquis de l'unité centralisée de statistiques sur la production et valorisation des produits forestiers et fauniques.

#### 5) AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Pour cette action, il faudra assurer un suivi permanent de l'exécution physique des projets de construction des infrastructures devant abriter l'administration forestière en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics et procéder progressivement à l'équipement des services. En 2021, les projets pluriannuels pour l'achèvement des travaux de l'immeuble devant abriter le siège de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale et la poursuite de l'immeuble du Ministère des Forêts et de la Faune seront prioritaires dans le cadre du budget d'investissement public.

#### 6) DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La Circulaire N° 001/CAB/PRC du 10 juillet 2020 prescrit la poursuite de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale. A cet effet, un accent sera mis sur l'assainissement du fichier solde des personnels, sur le traitement des actes de carrière et de liquidation des droits dans SIGIPES et ANTILOPE ainsi que le suivi, le contrôle et la rationalisation des effectifs dans les structures en vue de l'optimisation du rendement. De plus, ladite circulaire met en lumière la nécessité de privilégier le redéploiement et le renforcement des capacités du personnel au détriment des recrutements dans la fonction publique. De fait, il est proposé de mettre sur pied un plan de formation triennal et de poursuivre avec la réforme des écoles sous tutelle.

#### 7) DEVELOPPEMENT DES TIC

Le recours au télétravail devra permettre de travailler à distance grâce aux matériels informatiques lors des réunions de coordination présidées par le Ministre des Forêts et de la Faune. Il s'agira pour cette action de poursuivre cette activité, d'évaluer et de mettre en œuvre le schéma directeur informatique ; de suivre la mise à jour des applications et des bases de données ; d'assurer la maintenance des équipements informatiques et des réseaux.

#### 8) CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Il sera important d'accentuer la lutte contre la corruption et les actes de malversations dans le but de changer les mentalités, les habitudes et les attitudes dans le sous-secteur forêt et faune ; d'évaluer les performances des services, de sanctionner et de réprimer les comportements négatifs.

#### 9) CONSEIL JURIDIQUE

La promotion et la vulgarisation de la culture juridique, l'imprégnation de l'ensemble du personnel aux textes en vigueur vont se poursuivre. Mais, un accent particulier sera mis sur le recouvrement des créances liées au contentieux forestier et faunique en collaboration avec la Société Nationale de Recouvrement.

## 10) COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

La promotion des actions menées, la couverture médiatique des activités prioritaires à travers la diffusion des supports, des documentaires et des émissions spécialisées dans les médias imprimés et électroniques (radio et télévision) vont se poursuivre. Toutefois, compte tenu de l'impact des réseaux sociaux sur notre société et sur notre quotidien, cette communication va s'intensifier à travers des canaux numériques.

## 11) GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La gestion approximative des ressources documentaires est un réel problème car elle entraîne la fuite d'informations et l'encombrement dans les bâtiments administratifs. Ainsi, pour pallier efficacement à cela, il est envisagé en encadrement des personnels en vue d'acquérir des connaissances appropriées pour la manipulation physique et le traitement intellectuel des archives dans la perspective d'établir une synergie avec les archives nationales.

## 12) PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES

Cette action va poursuivre le développement des partenariats multiples, la mobilisation des moyens techniques et financiers en faveur du sous-secteur forêt et faune, et le suivi de la mise en oeuvre des projets sectoriels dans les programmes techniques. Elle sera aussi orientée vers la mise en uvre les feuilles de route de la présidence en exercice de la COMIFAC et de INBAR.

### — 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION 01**

#### **COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR**

Sur la base d'une Gestion Axée sur les Résultats (GAR), le programme support veille à la planification et la programmation efficace des activités sous sectorielles, la budgétisation efficiente assortie d'un système de suivi-évaluation à travers sa capacité de rendre l'appareil administratif performant. Pour être en mesure de défendre sa politique générale et son bilan devant le Gouvernement et le Parlement, le Chef de département ministériel devra animer et orienter les différentes instances de coordination multisectorielles et les comités de coordination des acteurs du public, du privé, des partenaires au développement et des organisations de la société civile en matière de gestion durable des ressources

forestières et fauniques du Cameroun. Les activités programmées dans le cadre de cette action mettront en exergue la capacité à piloter et donc à prendre des décisions appropriées pour une amélioration de la qualité de l'ensemble des processus de concertation. Les tâches recensées au sein de cette action devront concourir à la réalisation effective des missions portant sur l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de forêt et de faune.

### OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2019	97,18	2021	100

### ACTION 02

#### ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Cette action a pour objectif d'améliorer la qualité de la dépense à travers la production des documents de planification et de programmation dans les délais conformément à la réglementation en vigueur. En outre, elle permettra d'une part à la phase préparatoire d'apprécier la pertinence et la cohérence des activités avec les objectifs des programmes et les objectifs stratégiques ; d'examiner le réalisme des activités budgétées ; d'identifier les activités à programmer ou à reprogrammer dans le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ministériel ; d'apprécier l'opportunité d'inscription dans le CDMT et dans le budget du ministère, de nouvelles activités en vue de prendre en compte les changements des orientations stratégiques ; de vérifier la maturation des nouveaux projets d'investissement public à travers les instances instituées par le Decret N° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant les processus de maturation des projets d'investissement public et d'autre part à la phase de cadrage macroéconomique et budgétaire à moyen terme des dépenses, de l'élaboration du CDMT initial, ajusté et final du Ministère des Forêts et de la Faune en vue du passage aux Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée.

### OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	%	2019	100	2021	100

**ACTION 03****GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE**

Cette action a pour objectif d'assurer une bonne exécution financière des programmes à travers la production des documents budgétaires et financiers dans les délais. Elle permettra à la phase de préparation détaillée du budget, d'élaborer le projet de budget et le Projet de Performance Annuel (PPA) du Ministère des Forêts et de la Faune en vue du passage aux conférences budgétaires et devant le Parlement à travers la répartition des crédits faite, selon les grandes masses de la classification économique, par programme et action, la vérification de la cohérence et la pertinence de la demande des programmes par rapport à la performance projetée ; la vérification des éléments de coûts des activités proposées, le respect des dispositions pratiques contenues dans la Circulaire Présidentielle sur la préparation du Budget. Le processus d'exécution du budget démarrant une fois la phase d'élaboration achevée. Il sera question de veiller en liaison avec le Ministère des Finances à la bonne exécution de la loi de finances, de dynamiser le recouvrement des recettes devant approvisionner les comptes d'affectation spéciale ; d'apurer progressivement les instances de paiement ; d'assurer le respect de la discipline budgétaire dans la gestion des ressources financières conformément à la réglementation en vigueur ; de maîtriser certaines dépenses spécifiques à l'instar des consommations publiques d'eau, d'électricité et de téléphone afin de réduire le train de vie de l'Etat.

**OBJECTIF 1.** Assurer une bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	%	2019	100	2021	100

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE**

Cette action qui a pour objectif de mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques vise à faire remonter des informations relevant du sous-secteur forêt et faune pour rendre le système d'information statistique (SIS) opérationnel afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de s'adapter aux exigences des mécanismes de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et de Forest Law Enforcement, Governance and Trade ou Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) mis en oeuvre au Cameroun et de renforcer les capacités des ressources humaines des structures chargées de la collecte et du traitement des statistiques forestières et fauniques, notamment le Ministère des Forêts et de la Faune et les opérateurs économiques du secteur bois. Ce qui permettra une informatisation complète du système de collecte et de traitement des statistiques forestières et fauniques et contribuera de ce fait à une meilleure prise de décision conformément à la consolidation d'une croissance économique inclusive, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'économie camerounaise. Il sera donc question pour l'an prochain de produire les indicateurs diffusés à travers

l'annuaire statistique et d'autres supports de communication.

**OBJECTIF 1.** Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Annuaire statistique produit annuellement	%	2019	100	2021	100

**ACTION 05**

**AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

L'amélioration du cadre de travail vise la création d'un environnement adéquat pour l'exécution de toutes les tâches inscrites au budget de l'Etat par la mise à disposition à chaque personnel et selon ses besoins en fonction de l'objectif sectoriel à atteindre, des biens meubles et immeubles y afférents. Il s'agira de poursuivre la construction de l'immeuble siège du MINFOF et d'achever celui de la COMIFAC conformément aux engagements de la sous-région Afrique Centrale ; d'assurer le suivi des projets de construction, de réhabilitation et de sécurisation des autres édifices pour les structures bénéficiaires de l'appui technique et financier des partenaires étrangers.

Par ailleurs, afin de permettre au Ministère des Forêts et de la Faune d'atteindre ses performances et d'accroître d'avantage sa contribution au PIB national, il a été sollicité en investissement pour le prochain triennat, un supplément budgétaire de FCFA 6, 05 milliards, destiné à l'équipement des structures opérationnelles à travers l'acquisition de 500 téléphones satellitaires pour la liaison des équipes qui mènent les activités de surveillance en zone non couverte par les réseaux de communication classique, de 110 véhicules pick-up double cabine, de 412 motocyclettes tout terrain. En plus du nombre limité, il faut relever que sur les véhicules existants, 65 % sont inutilisables (sur cale ou en épave). Sur le plan économique, d'après les prévisions, avec ces moyens adéquats, pour le contrôle forestier et faunique, les taxes et recettes liées à l'exploitation forestière peuvent être doublées. La contribution du sous-secteur forêt et faune au PIB pourrait passer de 4 % à 6 % d'ici cinq ans.

**OBJECTIF 1.** Doter les services des infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2019	68	2021	80

**ACTION 06****DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

La gestion des ressources humaines est l'ensemble des pratiques mises en oeuvre pour administrer, mobiliser et développer le personnel impliqué dans l'activité d'une organisation. Cette dernière constituant aujourd'hui un enjeu stratégique pour toute administration ou organisation qui se veut dynamique et performante, il est donc indispensable de mettre en place une véritable politique en la matière. Au sein du Ministère des Forêts et de la Faune, le vieillissement du personnel est partiellement pris en compte chaque année avec la mise à sa disposition des nouvelles recrues par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Et pourtant, le travail s'intensifie dans la sécurisation des aires protégées sur l'étendue du territoire national ainsi que dans la poursuite des opérations de contrôles de l'exploitation forestière. Dans le même temps, le besoin en ressources humaines augmente et se transforme en véritable défi pour la performance du département ministériel. Pour faire face à cette situation, il est important de manier l'outil de la gestion prévisionnelle, non seulement des effectifs, mais aussi et surtout des emplois et des compétences. Au-delà de l'impératif démographique, cette gestion prévisionnelle doit, pour être efficiente, être fondée sur une anticipation des besoins en service public. L'enjeu n'est plus seulement de renouveler le personnel du ministère, mais plutôt d'assurer la relève et une bonne continuité du service public, par des ressources humaines bien formées et compétentes répondant aux besoins réels de tous ceux qui sollicitent le service public dans la production forestière, la transformation, la valorisation, la conservation, la gestion participative.

La directive sous régionale de la COMIFAC/RIFFEAC propose une démarche de professionnalisation basée sur les compétences communes à toute l'Afrique Centrale, avec le développement de pôles d'excellence. L'Ecole de Faune est déjà entrée dans cette logique et aménage ses programmes pour proposer des cursus mieux adaptés aux besoins des employeurs des vingt-cinq (25) pays qui lui envoient des étudiants tandis que l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts devra également s'adapter et viser à la satisfaction des différents employeurs potentiels tant à l'échelle nationale que sous régionale. Ces perspectives s'érigent autour d'un plan de formation gage de durabilité dans la continuité de la gestion des ressources forestières et fauniques. Ceci suppose la collaboration étroite avec les professionnels du secteur, la systématisation des stages en entreprise, le développement de partenariats sur le long terme. Par ailleurs, en attendant le fonctionnement effectif de la mutuelle des personnels, les dispositions de l'action sociale devront être repensées afin d'anticiper et de mieux gérer les cas d'accidents de travail et de maladies professionnelles auxquels font régulièrement face les personnels du corps des eaux et forêts.

**OBJECTIF 1.** Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du cadre organique	%	2019	45	2021	100

**ACTION 07****DEVELOPPEMENT DES TIC**

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle majeur dans la compétitivité des entreprises et dans l'efficacité des administrations et des services publics. Les TIC au Ministère des Forêts et de la Faune regroupent un ensemble de ressources techniques nécessaires à la mise en oeuvre des services de l'information et de la communication pour produire, manipuler, convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information. Dans le cadre des réformes engagées, de nombreux progrès ont été enregistrés avec la mise en oeuvre du schéma directeur du système informatique. Les applications de gestion des personnels et du budget de l'Etat (SIGIPES, ANTILOPE et PROBMIS) nécessitent régulièrement une maintenance évolutive et corrective pour une meilleure efficacité. Bien plus, est engagé depuis quelques années, le chantier de dématérialisation des procédures administratives au travers du développement de l'application de gestion de l'information forestière (SIGIF II).

**OBJECTIF 1.** Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique	%	2019	40	2021	100

**ACTION 08****CONTROLE ET AUDIT INTERNE**

L'audit interne est une revue et un examen indépendant des comptes et des activités d'une structure en vue d'évaluer la conformité aux politiques et aux procédures établies ainsi que l'adéquation entre les dépenses et les objectifs en vue de recommander les changements nécessaires. Cette action dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services sera pilotée par l'Inspection Générale dont les missions régaliennes définies par le cadre organique consistent à effectuer des contrôles internes et évaluer les performances des services par rapport aux objectifs fixés ; d'informer le ministre sur la qualité du fonctionnement et du rendement des services ; évaluer l'application des techniques d'organisation et méthodes ainsi que de la simplification du travail administratif, en liaison avec les services compétents de la réforme administrative. Cette structure sera accompagnée dans cette action par la cellule de lutte contre la corruption afin d'éliminer les opportunités de corruption dans le sous-secteur des forêts et de la faune. Sur ce chemin, il est prévu le développement des normes de services devant servir de référence pour l'évaluation des performances et le renforcement de capacités des structures chargées du contrôle.

**OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services



INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de rapports d'audit produits annuellement	%	2019	85	2021	100

**ACTION 09****CONSEIL JURIDIQUE**

Tout contentieux ouvert pour ou contre la gestion des ressources forestières sera amendé par le conseil juridique dont l'objectif est de veiller au respect des droits et règlements. La récurrence des cas de fraudes administratives et celles issues des contrevenants met en évidence l'inadaptation ou la désuétude des textes réglementaires et législatifs en vigueur dans le sous- secteur, au contexte actuel, marqué par une pression anthropique accrue sur les ressources. Etant donné que ledit conseil a pour mission d'assurer la veille juridique en droit administratif et en droit social, à travers la réalisation des études sur des points juridiques particuliers, cette action s'attèlera à redynamiser la Cellule Juridique en vue de la proposition, signature et/ou adoption des textes législatifs et réglementaires plus adaptés ainsi que la mise en sécurité des opérateurs capables de s'investir davantage et de valoriser les activités du sous-secteur. Cette précaution aura pour conséquence le suivi plus soutenu du contentieux et du recouvrement des créances y relatives question d'assainir davantage le climat des affaires dans le sous-secteur.

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect des droits et règlements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	%	2019	100	2021	100

**ACTION 10****COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE**

Cette action vise à accroître la visibilité des actions menées par le département ministériel, à promouvoir son image de marque afin de susciter de la sympathie et favoriser les bonnes relations tant en interne qu'en externe. A cet égard, elle devra à travers des méthodes et des techniques appropriées, poursuivre la couverture médiatique des activités du sous-secteur forêt et faune, promouvoir et diffuser des supports de communication dans divers médias, produire des magazines et des émissions spécialisées, animer le site internet du Ministère des Forêts et de la Faune avec des informations pertinentes.

**OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	%	2019	80	2021	100

**ACTION 11****GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

La gestion des ressources documentaires rentre en droite ligne avec la stratégie gouvernementale de modernisation des services publics, qui vise une amélioration considérable dans les procédures de traitement des dossiers et l'optimisation du rendement des administrations publiques. Cette action chargée de la mise en oeuvre de cette politique tiendra compte des impératifs du contexte législatif et réglementaire à travers un système d'archivage fonctionnel, un système de classement de la documentation, la collecte et la diffusion de la documentation écrite, photographique, numérique et audiovisuelle, la conservation des documents et archives, la synergie avec les archives nationales, la promotion de la lecture et de la recherche documentaire en matière des forêts et de la faune.

**OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	%	2019	90	2021	100

**ACTION 12****PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES**

Cette action a pour objectif de développer et diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation en mesure de contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie du sous-secteur, de veiller à la mise en cohérence des actions de coopération entre le ministère et ses partenaires au développement sectoriel, d'assurer le suivi de l'exécution des projets sectoriels dans les programmes techniques afin que les décideurs et leurs services puissent être continuellement alimentés en informations utiles.

**OBJECTIF 1. Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume de financements mobilisés	Mds	2019	32,1	2021	35

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'instance de coordinations tenues, de dialogue de gestion, de réunions et de comités.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	par ratio	
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97.18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu des rencontres de gestion, procès-verbaux, rapports d'activités et de missions.	
Mode de collecte des données	Rencontres de coordination, contacts téléphoniques, Web, courriers, courriels.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi.	
Vérification/ Validation des données	Dialogue de gestion.	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Impossible pour la cellule de suivi de vérifier la fiabilité et la véracité de ces données, notamment celles venant des services déconcentrés.	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		
<p>Les activités prévues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des activités du sous-secteur forêt et faune ;</li> <li>Suivi et évaluation de la bonne gouvernance dans le sous-secteur forêt et faune ;</li> <li>Promotion du bilinguisme ;</li> </ul> <p>Pour améliorer la performance du Ministère des Forêts et de la Faune, les actions ci-après seront pérennisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le dialogue de gestion trimestriel présidé par le Ministre ;</li> <li>le dialogue de gestion présidé par le Secrétaire Général les derniers mercredi du mois et dernier jeudi de chaque trimestre ;</li> <li>la mise en œuvre de la charte ministérielle et des protocoles de gestion des programmes ;</li> <li>la désignation des acteurs de la collecte (contrôleur général de gestion, contrôleurs de gestion des programmes et les référents d'actions).</li> </ul>		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Programmation et des Projets
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021      Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021      Valeur: 100
	Année: 2022      Valeur: 100
	Année: 2023      Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport de revue et de rationalisation, CDMT, Documents de passage aux conférences de programmation, Rapports de la commission de maturation des projets, Rapports des rencontres du comité PPBS.
Mode de collecte des données	La collecte des données se fait à l'aide du remplissage des matrices et des documents de planification et programmation, par les acteurs de la chaîne PPBS.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Programmation et des Projets, Contrôle de gestion des programmes, Comité interne PPBS.
Vérification/ Validation des données	La validation des données se fait lors des rencontres et réunions des acteurs du PPBS.
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Programmation et des Projets
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Programmation et des Projets, Contrôleurs de gestion
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Non-respect du calendrier budgétaire par les administrations sectorielles et chevauchement des processus de planification et de programmation.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
Les activités de cette action sont les suivantes : la planification des activités du sous-secteur forêt et faune ; la programmation des activités du sous-secteur forêt et faune.	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	
Objectif	Assurer une bonne exécution financière des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Budget et du Matériel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les documents budgétaires produits dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	par ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance, Document des CEPB/PA, documents des conférences budgétaires, Projet de Performance Annuel	
Mode de collecte des données	La collecte des données se fait à l'aide du remplissage des matrices et des documents de budgétisation, par les acteurs de la chaîne PPBS.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Budget, le responsable d'action et les contrôleurs de gestion des programmes	
Vérification/ Validation des données	Sous-direction du budget et du Matériel, Contrôle de Gestion des Programmes.	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Budget.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction du budget et du Matériel, Ministère des Finances, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Défaut de programmation du logiciel intégré « Programme Budget Management Information System » (PROBMIS)	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Annuaire statistique produit annuellement	
Objectif	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Coopération, Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques du projet C2D, SIGIF, INS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques du projet C2D, SIGIF, INS, Contrôles de gestion des programmes, Contrôle financier.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données annuelles enregistrées dans le sous-secteur forêt et faune pour l'année n-1	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	par ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques, SIGIF, COMCAM, Bureau des Statistiques, INS, compte rendu des rencontres de gestion, rapports d'activités et de missions, procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	Cumul des résultats pour chaque étape.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Programmation et des Projets.	
Vérification/ Validation des données	La validation des données se fait à l'occasion des rencontres de validation entre les acteurs de l'activité.	
Service responsable de la synthèse des données	Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques, SIGIF, INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les contraintes budgétaires font que parfois les descentes sur le terrain pour collecter l'information ne peuvent pas se faire.	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		
<p>Les activités prévues sont entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'alimentation du système central d'information statistique en données forestières et fauniques ;</li> <li>l'opérationnalisation de l'Unité de Gestion des Statistiques Forestières et Fauniques (UOGSFF) ;</li> <li>la redynamisation des structures de collecte des données statistiques au niveau des régions.</li> </ul>		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe
Objectif	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	05 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'équipements acquis, d'infrastructures construites et réhabilitées
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuelle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 68
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 80
	Année: 2022   Valeur: 85
	Année: 2023   Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport de commission de passation des marchés, rapport commissions de réception des livrables, bons de livraisons des matériels et équipements.
Mode de collecte des données	Comptabilisation des équipements achetés et des bâtiments construits ; Rapports de réunions de suivi de l'évolution des travaux, rapports des réunions de coordination.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, le Contrôle de Gestion du Programme.
Vérification/ Validation des données	Rapport de commission de passation des marchés, rapport commissions de réception des livrables, bons de livraisons des matériels et équipements.
Service responsable de la synthèse des données	Service des Marchés.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des Marchés, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ministère des Marchés Publics.
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	
Les activités sont les suivantes : la construction, la réhabilitation et l'équipement des édifices abritant l'administration forestière ; la gestion des biens meubles et immeubles du Ministère des Forêts et de la Faune.	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique	
Objectif	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Personnel, de la Solde et des Pensions	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de personnels formés/an et par poste de travail Nombre d'actes de carrières traités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	par ratio	
Périodicité de la mesure	Mensuelle et annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de la mise en œuvre du plan de formation.	
Mode de collecte des données	Actes de mise à disposition, de mise en stage, effet de la formation et fichier d'adéquation du profil et du poste.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Personnel, Bureau de la Formation, Cellule SIGIPES, Contrôle de Gestion du Programme.	
Vérification/ Validation des données	Rapports des formations, mémoires, certificats, diplômes, thèses, attestations.	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Personnel, Bureau de la Formation.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de l'Enseignement, Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Ecole de Faune.	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les contraintes budgétaires font que certaines activités permettant réellement d'atteindre l'objectif ne peuvent pas être menées.	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		
Les activités prévues sont les suivantes : la gestion des ressources humaines ; la promotion de la sécurité sociale, de la vie associative et culturelle ; l'encadrement des écoles sous tutelle du Ministère des Forêts et de la Faune.		



1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique
Objectif	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	07 - DEVELOPPEMENT DES TIC
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule Informatique
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Evaluation du niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 100
	Année: 2022   Valeur: 100
	Année: 2023   Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Compte rendu des rencontres, rapports d'activités, procès-verbaux de réception des équipements informatiques.
Mode de collecte des données	Rencontres de coordination, contacts téléphoniques, Web, courriers, courriels.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule Informatique, Contrôle de gestion du programme.
Vérification/ Validation des données	Rapports d'évaluation, rapports d'activités
Service responsable de la synthèse des données	Cellule Informatique
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule Informatique
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les contraintes budgétaires ne permettent pas d'acheter certains équipements qui amélioreraient la qualité du système informatique.
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	
<p>Les activités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le développement, l'exploitation et la maintenance des applications et réseaux informatiques ;</li> <li>le suivi de l'exploitation des applications informatiques de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde.</li> </ul>	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapports d'audit produits annuellement	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Lutte Contre la Corruption, Contrôle de gestion du programme, Contrôle financier.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de structures auditées ou contrôlées par an	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	par ratio	
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'audits	
Mode de collecte des données	Mensuel, trimestriel, semestriel et annuel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale, Cellule de lutte contre la corruption.	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'analyse et Cabinets Spécialisés	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection Générale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commission Nationale de Lutte Contre la Corruption (CONAC), Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE), Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les moyens financiers limités et le temps imparti insuffisant.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités sont les suivantes : la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ; l'évaluation du fonctionnement des services logés dans les différents programmes.		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	09 - CONSEIL JURIDIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule juridique
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Conseils juridiques (avocats, huissier...), Contrôle financier.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de projets de textes mis en forme dans les délais
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 100
	Année: 2022   Valeur: 100
	Année: 2023   Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Textes signés ou transmis à l'autorité externe compétente.
Mode de collecte des données	Registres de courriers entrée et sortie, rapport d'activités
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule Juridique
Vérification/ Validation des données	Réunions de concertation, consultation des chronos
Service responsable de la synthèse des données	Cellule Juridique
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule Juridique
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Le recouvrement des créances n'est pas réellement effectif du fait des contraintes budgétaires qui ne permettent pas de payer les acteurs qui interviennent dans ce processus. Pourtant, ce recouvrement constituera une vraie source de revenus pour l'Etat.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
Les activités sont les suivantes : la défense des intérêts de l'Etat en Justice ; la promotion et vulgarisation de la culture juridique.	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 100
	Année: 2022   Valeur: 100
	Année: 2023   Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités
Mode de collecte des données	Rencontres de coordination, contacts téléphoniques, Web, courriers, courriels
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Communication, Contrôle de gestion du programme
Vérification/ Validation des données	Rapports, périodiques, journaux
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Communication
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Communication
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
<p>Les activités à réaliser sont les suivantes :</p> <p>la mise en œuvre de la stratégie de communication numérique et médias du sous-secteur forêt et faune ;</p> <p>la mise en œuvre de la stratégie de communication papier du sous-secteur forêt et faune.</p>	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE
Action concernée par l'objectif	11 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Traduction, Service de la Documentation et des Archives, Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Le nombre des documents numérisés ou archivés
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 100
	Année: 2022   Valeur: 100
	Année: 2023   Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Compte rendu des rencontres de gestion, rapports d'activités et de missions
Mode de collecte des données	Rapports d'archivage, Web, courriers, courriels
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction du Courrier, de l'Accueil et de la Liaison, Cellule de Traduction, Service de la Documentation et des Archives.
Vérification/ Validation des données	Réunion de concertation
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction du Courrier, de l'Accueil et de Liaison, Service de la Documentation et des Archives
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Courrier, Service de la Documentation et des Archives
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	L'instabilité du réseau informatique qui affecte le fonctionnement du système d'archivage dans les Régions pilotes (Centre, Sud et Est) et le besoin des experts informaticiens pour veiller au fonctionnement du système d'archivage.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
Les activités à réaliser sont les suivantes : la gestion du courrier ; la gestion des archives.	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de financements mobilisés	
Objectif	Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	960 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	
Action concernée par l'objectif	12 - PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Coopération et de la Programmation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion des programmes, Contrôle financier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programme	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Par addition	
Périodicité de la mesure	Semestrielle et annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 32,1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 35
	Année: 2022	Valeur: 35
	Année: 2023	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des rencontres avec les partenaires techniques et financiers	
Mode de collecte des données	Contacts téléphoniques, Web, courriers, courriels	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Coopération et de la Programmation, Direction des Affaires Générales, Direction des Forêts, Direction de la Faune et des Aires Protégées, Contrôle de gestion du programme	
Vérification/ Validation des données	Projet de Performance Annuel, Plan de Travail Budgétaire Annuel	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Coopération et de la Programmation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Coopération et de la Programmation.	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	la difficulté de quantifié avec exactitude le montant mobilisé venant des partenaires au niveau de la coopération technique	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<p>Les activités à réaliser sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la préparation et la conduite des négociations des accords, des conventions et des MoU et/ou protocoles d'entente entre les parties prenantes en vue du suivi/évaluation des programmes et des projets ;</li> <li>le pilotage, le suivi, et l'évaluation de l'exécution des programmes ;</li> <li>l'identification, la maturation des Programmes/projets d'investissement et actualisation de la banque des Projets ;</li> <li>le suivi des engagements internationaux (Comités, fora internationaux, missions statutaires) ;</li> <li>l'organisation et la participation aux rencontres sous régionales et internationales et mise en œuvre des recommandations.</li> </ul>		

## 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR	543 500 000	543 500 000	0	0	543 500 000	543 500 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	71 000 000	71 000 000	0	0	71 000 000	71 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	75 500 000	75 500 000	0	0	75 500 000	75 500 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000
05	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	266 500 000	266 500 000	0	0	266 500 000	266 500 000
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1 013 543 000	1 013 543 000	0	0	1 013 543 000	1 013 543 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC	14 500 000	14 500 000	0	0	14 500 000	14 500 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE	62 000 000	62 000 000	0	0	62 000 000	62 000 000
09	CONSEIL JURIDIQUE	46 000 000	46 000 000	0	0	46 000 000	46 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE	28 629 000	28 629 000	0	0	28 629 000	28 629 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	45 000 000	45 000 000	0	0	45 000 000	45 000 000
12	PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES	97 500 000	97 500 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 117 500 000	1 117 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 275 672 000</b>	<b>2 275 672 000</b>	<b>1 020 000 000</b>	<b>1 020 000 000</b>	<b>3 295 672 000</b>	<b>3 295 672 000</b>





## 7. PROGRAMME 961

AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA  
RESSOURCE FORESTIERE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ANICET NGOMIN**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les forêts, dans leur rôle de développement économique et de protection de l'environnement doivent être aménagées étant donné que la production de bois est un secteur porteur de l'économie camerounaise à travers les activités liées à l'exploitation forestière. A ce sujet, la contribution du sous-secteur forestier au Produit Intérieur Brut (PIB) national est estimée à 4 %, ce qui le classe troisième secteur économique après le pétrole et les recettes fiscales, pour une production qui oscille autour de 2,5 millions de m<sup>3</sup> exploités par an.

Cependant, cette exploitation forestière lorsqu'elle est mal conduite cause d'énormes dégâts sur les peuplements résiduels d'où la déforestation et la perte du couvert forestier. La loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche en son article 22, stipule que les forêts permanentes doivent couvrir au moins 30 % de la superficie totale du territoire national et représenter la diversité écologique du pays. Les inventaires forestiers réalisés au cours des années antérieures démontrent une tendance au recul du couvert forestier. Le domaine forestier permanent étant le lieu de la majeure partie de la production forestière, cette exploitation doit se faire selon les normes requises, mais surtout en pensant aux générations futures qui devront elles aussi pouvoir continuer à l'exploiter. D'où la nécessité d'établir un programme de gestion durable des espaces forestiers.

A ce sujet, la politique forestière du Cameroun a été définie aussitôt après le Sommet de la Terre de Rio en 1992. Son objectif général était de pérenniser et développer les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts du Cameroun, dans le cadre d'une gestion intégrée qui assure, de façon soutenue et durable, la conservation et l'utilisation des ressources et des écosystèmes forestiers. C'est donc sur cette base que la loi forestière qui continue à régir le secteur jusqu'à présent a été rédigée. Une révision de cette loi est initiée afin d'intégrer les évolutions connues tant au niveau international que national. Cette politique forestière visait à répondre au problème de dispersion des centres de décision dans le secteur forestier, marquant ainsi une nouvelle étape de l'évolution du cadre institutionnel.

Le Programme 961 intitulé Aménagement et renouvellement de la ressource forestière, naît de la volonté du Gouvernement à instaurer plusieurs dispositions réglementaires se rapportant à l'approche de planification des activités pour le développement de l'Etat. Cette démarche qui se veut être axée sur les résultats, consacre audit programme, le point d'ancrage de la gestion durable des forêts camerounaises afin d'apporter des solutions à la problématique d'exploitation illégale des forêts et de perte du couvert forestier. Le programme va être réalisé à travers cinq (5) principales actions visant à gérer durablement les forêts et son indicateur de performance oblige la capitalisation de toutes les recettes fiscales et parafiscales générées par cette gestion.

Au cours des précédentes années, des acquis à pérenniser ont été relevés sur le plan de l'aménagement des forêts, de l'approvisionnement légal des marchés, de la gestion participative des ressources forestières et de la régénération forestière. S'agissant de l'aménagement des forêts, il sera donc question de s'assurer que les forêts classées sont gérées de manière durable et que celles-ci ne sont pas perturbées par des activités de déforestation. Ainsi, toutes ces forêts devront être dotées des

plans d'aménagement approuvés par l'administration et mis en oeuvre ; l'évolution du couvert forestier du domaine permanent fera l'objet d'un suivi satellitaire en vue de détecter les activités de déforestation. Il sera également question de poursuivre de concert avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, le bornage et l'immatriculation des forêts du domaine forestier permanent.

Quant à l'approvisionnement légal des marchés, le programme va, dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de Partenariat pour l'application des Règlements Forestiers, la Gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés (APV/FLEGT), poursuivre le développement et le déploiement effectif du Système de Gestion de l'Information Forestière (SIGIF) afin d'assurer entre autres, la traçabilité du bois qui circulera sur le territoire national et l'approvisionnement en bois légal des marchés. Le programme a été marqué par l'engorgement du port de Douala, entraînant ainsi une réduction des exportations de bois et par conséquent un ralentissement de la production, l'abandon de plusieurs ventes de coupe à cause des offres financières fallacieuses. Ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée à une production moyenne de 3 millions m<sup>3</sup> de grumes par an. Toutefois, la moyenne de 2,5 millions m<sup>3</sup> de grumes par an obtenue, a connu une forte contribution des bois issus de la récupération dans les sites des grands projets. Avec le classement des nouvelles forêts communales et leur exploitation, les activités des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et le développement du marché intérieur du bois, la production forestière annuelle légale pourrait être stabilisée à 2,5 millions m<sup>3</sup>.

Pour ce qui est de la gestion participative des ressources forestières, la poursuite de l'attribution des Permis Annuels d'Opération aux Communes (PAO) pour la gestion des forêts communales et des Certificats Annuels d'Exploitation aux Communautés (CAE) pour la gestion des forêts communautaires sera accentuée. L'objectif ici étant qu'une superficie annuelle de 65 000 ha couvrant les assiettes annuelles de coupe et les parcelles annuelles de coupe soient exploitées respectivement dans les forêts communales et les forêts communautaires. Ces activités permettront de contribuer à l'augmentation des sources de revenus des communes et des communautés afin de les impliquer davantage dans la gestion durable des forêts.

En ce qui concerne le reboisement et la régénération des ressources forestières, les exigences liées au maintien des grands équilibres écologiques mondiaux et la tendance internationale à se tourner de plus en plus vers la consommation des produits ligneux issus des plantations forestières, obligent le Cameroun à s'investir fortement vers cette direction. On estime déjà à plus de 35 %, les parts de marchés des bois et produits dérivés issus de plantations dans le monde. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé le taux de déforestation au Cameroun à 0,6 % par an (soit 20 000 ha de couvert forestier détruit) alors que les subventions accordées ne permettent de reboiser annuellement que 2 000 ha.

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) aura pour préoccupations majeures, le développement des plantations dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) disponible depuis 2020, en vue de répondre à la mission première de son objet social et la gestion durable des réserves forestières transférées qui sont fortement dégradés. Pour y parvenir sur le plan technique, la production des plants pour répondre aux besoins de boisement et reboisement des promoteurs des plantations forestières, l'extension/création et l'entretien des plantations dans les réserves forestières de l'ANAFOR, et plus

globalement l'amélioration de la productivité des réserves resteront de mise. Au plan industriel et commercial, l'accroissement des recettes propres, objectif induit de la valorisation des réserves transférées en gestion à l'ANAFOR se basant sur le triptyque « Sécurisation-Restauration-Valorisation », traduit la volonté du réinvestissement des ressources générées dans l'aménagement des réserves transférées et reflètera concrètement les ambitions d'amélioration de l'autonomie financière, les partenariats commerciaux en cours seront suivis, évalués et consolidés.

La revue institutionnelle du secteur forestier réalisée en 2000, a permis de positionner l'administration uniquement dans ses missions de pilotage et de régulation, la fonction de production ayant été confiée exclusivement au secteur privé pour la création de la richesse. Dès lors, des subventions ont été accordées annuellement aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR pour la réalisation d'environ 2000 ha de plantations forestières. Les activités de reboisement se conformeront également au schéma directeur de l'aménagement de l'espace rural en cours d'élaboration au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

Les activités de reboisement seront également menées suivant le Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) validé en 2019, qui s'inscrit dans le cadre du processus d'opérationnalisation du concept de « sylviculture de deuxième génération » qui sous-tend la transition sylvicole au Cameroun, et dont les principaux objectifs sont d'accroître la surface forestière nationale de 40 000 hectares chaque année, de développer des chaînes de valeur ainsi qu'une économie sylvicole alternative à la production du bois d'oeuvre issu des forêts naturelles, et de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre les changements climatiques et de restauration des paysages.

Ce concept de « sylviculture de deuxième génération au Cameroun » désigne un ensemble d'actions et de techniques qui utilisent le boisement, le reboisement et la régénération forestière comme supports pour le développement des plantations forestières, le renouvellement et la reconstitution de la ressource sur les terres incultes et dans les forêts dégradées, et constituent des maillons d'une chaîne de valeurs qui en plus des aspects biologiques, écologiques, de développement et de durabilité, intègrent les dimensions de suivi et de conduite des peuplements forestiers, d'aménagement participatif, de transformation, de commercialisation des produits de plantations, et de rentabilité financière et économique, en vue d'une contribution efficiente au bien-être des populations, à la croissance, et à l'emploi.

La réalisation d'un hectare de plantations avec quatre (4) années d'entretien sylvicole pourrait avoisiner un montant de 3 millions FCFA (4 574 Euro), soit 1 million FCFA pour la première année de plantation, et 500 000 FCFA chaque année pour les entretiens sylvicoles. Les études réalisées ces dernières années démontrent à suffisance, une tendance au recul du couvert forestier, d'où l'importance de la sécurisation et de la mise en valeur des forêts à travers leur gestion durable. C'est pour cette raison que le Programme 961 vise l'aménagement et le renouvellement des ressources forestières, ainsi que l'accroissement des recettes issues de leur exploitation afin de passer de 58,75 milliards FCFA obtenus en 2018 à plus de 60 milliards FCFA. Il convient de préciser qu'en 2018, la cible de 25 milliards FCFA a été largement dépassée car les mécanismes mis en place ont permis de capter d'autres recettes forestières à l'instar des droits de sortie qui se chiffrent à près de 35 milliards FCFA. En 2019, la réalisation a été de 30,9 milliards FCFA pour une valeur cible de 59 milliards FCFA à cause de la chute

du marché de bois et la pandémie de la COVID-19 qui ont freiné les exportations de bois, l'arrêt de production de bois par la plupart des ventes de coupes expirées.

Au terme du processus de rationalisation des activités, le programme est passé de quatre (4) à cinq (5) actions puisqu'une action supplémentaire pour le pilotage du programme a été créée. La mise en oeuvre efficace de ces actions permettra à coup sûr de gérer durablement nos forêts à travers : l'augmentation des superficies sous aménagement, la stabilisation du volume de bois légal mis sur le marché grâce au renforcement des capacités des acteurs sur les exigences de l'APV/FLEGT et le respect du cadre réglementaire en matière d'exploitation forestière, l'augmentation des superficies de forêts exploitées en gestion participative et des surfaces reboisées grâce aux appuis accordées aux acteurs de reboisement.

## — OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Gérer durablement les forêts

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts	Mds	2019	30,9	2021	60

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts
Objectif	Gérer durablement les forêts
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Forêts
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, Sous-direction des Inventaires et Aménagements Forestiers, Sous-direction des Agréments et de la Fiscalité Forestière, Sous-direction des Forêts Communautaires, Cellule de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole, Brigade Nationale de Contrôle, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Postes de Contrôle Forestier et de Chasse
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les recettes fiscales et parafiscales de la gestion forestière
Unité de mesure	Milliards(Mds)
Mode de calcul	Compiler les statistiques des quittances de paiement.
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 30,9
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021 Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2021 Valeur: 60
	Année: 2022 Valeur: 60,5
	Année: 2023 Valeur: 60,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Justificatifs de paiement des taxes.
Mode de collecte des données	Compilation des données figurant dans les quittances de paiement des redevances, taxes et amendes forestières, ainsi que des quittances de paiement du prix des ventes aux enchères publiques.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Fiscalité, Brigade Nationale de Contrôle, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune.
Vérification/ Validation des données	Les données seront vérifiées par le Chef Service de la Fiscalité, le Chef de la Brigade Nationale de Contrôle, les Délégués Régionaux des Forêts et de la Faune sur la base des justificatifs de paiement des diverses taxes et quittances des ventes aux enchères publiques.
Service responsable de la synthèse des données	Service de la Fiscalité
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Fiscalité
Coût de collecte et d'analyse	La collecte des données est faite en liaison avec le Ministère des Finances sans coûts additionnels
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Des informations relatives à certaines ventes aux enchères réalisées au niveau des Délégations Départementales et des Postes de Contrôle Forestier et de Chasse ne parviennent pas toujours au niveau central. Il existe des confusions sur les recettes directes et indirectes produites par le secteur
Modalités d'interprétation	Plus les recettes forestières augmentent, plus le secteur forestier est important à l'économie nationale.
5) Commentaires	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMÉNAGEMENT DES FORÊTS
- ACTION 02:** PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 04:** APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS
- ACTION 05:** GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES
- ACTION 07:** REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme pour l'aménagement et le renouvellement des ressources forestières s'appuie sur cinq (5) actions pour atteindre son objectif de gestion durable des forêts, dont la mise en oeuvre concourt à l'accroissement des recettes fiscales et parafiscales générée par le sous-secteur.

### 1.L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

L'objectif assigné est de maintenir le couvert forestier à travers divers activités notamment le suivi de l'élaboration, de l'approbation et de la mise en oeuvre des plans d'aménagement des forêts du domaine forestier permanent et en particulier ceux des réserves transférées à l'ANAFOR et aux Collectivités Territoriales Décentralisées ; la sécurisation des forêts permanentes à travers le bornage et l'immatriculation des forêts classées en collaboration avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ; le suivi par satellite de l'évolution du couvert forestier.

### 2.PILOTAGE DU PROGRAMME

Cette action devra assurer la coordination des activités programmées pour l'atteinte des résultats et performance du programme.

### 3.L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN BOIS LÉGAL

Il sera question de stabiliser la production en bois légal mis sur le marché à travers la finalisation, le déploiement et le fonctionnement du système de gestion de l'information forestière de seconde génération (SIGIF II). Mais également, de renforcer la capacité des acteurs de la filière bois, d'éditer les documents sécurisés d'exploitation, d'attribuer les PAO pour les UFA et forêts communales, les CAE pour les forêts communautaires, et les certificats de vente de coupe, de sensibiliser les parties prenantes à la gestion des ressources forestières.

### 4.LA GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Dans le but d'augmenter les superficies des forêts exploitées en gestion participative, l'action se propose d'accompagner les communes et communautés dans leurs projets de création, d'aménagement et de



gestion des forêts communales et communautaires, de sensibiliser et former les parties prenantes à la gestion des ressources forestières, de suivre la mise en oeuvre des Plans Simple de Gestion des forêts communautaires et suivre la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières.

## 5.LE REBOISEMENT ET LA RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Accroître les superficies reboisées à travers la vulgarisation et la mise en oeuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières, accorder des subventions aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR pour la réalisation des plantations forestières ; créer des banques de semences forestières ; accompagner les communes dans l'aménagement des réserves forestières transférées et l'ANAFOR pour les UFA dont elle est attributaire ; suivre la mise en oeuvre des activités de reboisement ; renforcer les capacités des acteurs de reboisement en matière de sylviculture de seconde génération, itinéraires sylvicoles et conduite des peuplements forestiers ; développer des outils de la sylviculture (base des données, normes de reboisement, guides sylvicoles, etc.

### ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION 01**

#### **AMÉNAGEMENT DES FORÊTS**

L'objectif de l'aménagement des forêts est de maintenir le potentiel forestier national avec pour indicateur de réalisation, la superficie sous aménagement. L'action de manière globale comprend deux activités majeures à savoir : l'aménagement des forêts du domaine forestier permanent ; et le suivi et la coordination des activités liées à l'aménagement qui ont respectivement connu la contribution active du projet C2D-PSFE 2 à travers la composante intitulée « Aménagement et suivi des forêts du Cameroun » et du projet de gestion durable des forêts par les Communes du Cameroun.

A la faveur de la Décision N° 2002/D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS du 21 août 2012 fixant les modalités de transfert de la gestion de certaines réserves forestières, l'ANAFOR a bénéficié du transfert de 230 422 ha de réserves ainsi que les Collectivités Territoriales Décentralisées. De même, l'ENEF a bénéficié sur le plan de ses annexes pédagogiques, du transfert de 1 000 ha de réserves et de l'UFA N° 08 005 d'une superficie de 35 000 ha dans le Département du Mbam et Kim dont les fonctions sont surtout axées sur le reboisement, les travaux de terrain des étudiants et la recherche. Ce transfert vise à assurer une gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutiques ; et leur contribution effective au développement économique et social local. Les plans d'aménagement de ces réserves sont en cours d'élaboration pour la plupart.

L'exécution de cette action au cours des années antérieures était focalisée sur le classement des forêts du domaine forestier permanent afin d'incorporer les unités forestières d'aménagement dans le domaine privé de l'Etat et les forêts communales dans les domaines privés des communes. Il était question de

s'assurer que les forêts classées sont gérées de manière durable et qu'elles ne sont pas perturbées par des activités de déforestation. Ainsi, toutes ces forêts devront être dotées des plans d'aménagement approuvés par l'administration et mis en oeuvre. L'évolution du couvert forestier du domaine permanent a fait l'objet d'un suivi satellitaire en vue de détecter les activités de déforestation. Les objectifs à atteindre visent à s'assurer que ces plans d'aménagement surtout celles des réserves transférées sont approuvés et mis en oeuvre sous le prisme du triptyque sécurisation, restauration et valorisation desdites réserves. Il sera également question de poursuivre de concert avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, le bornage et l'immatriculation des forêts du domaine forestier permanent.

### OBJECTIF 1. Maintenir le potentiel forestier

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Superficie sous aménagement	ha	2019	6 398 968	2021	6 530 489

### ACTION 02

#### PILOTAGE DU PROGRAMME

La seconde action sera focalisée sur le pilotage du programme conformément aux dispositions du nouveau Régime Financier de l'Etat et de la Circulaire N° 003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion qui apportent des innovations dans la gestion des programmes, avec notamment l'élaboration du protocole de gestion. Ledit protocole précise les principes de gestion et présente l'organisation du programme. En outre, il prescrit les mesures appropriées pour le pilotage de la performance du programme et indique les rendez-vous de gestion. Inspiré de la charte ministérielle, il organise à l'intérieur du programme, le processus de planification opérationnelle, les actions, les activités, les moyens, les circuits de communication, le suivi et le reportage. Il permet d'explicitier, à l'intérieur du programme, les règles du jeu et les responsabilités entre les différents acteurs, précise l'autonomie de chacun et détermine les règles de diffusion et de circulation de l'information. Egalement de préparer le suivi mensuel, trimestriel et annuel du déroulement du programme et d'assurer un meilleur respect du cadrage budgétaire.

Cette action sera également orientée vers l'amélioration du cadre de travail à travers la finalisation de la construction de l'immeuble siège du MINFOF ainsi que l'appui à la formation et la professionnalisation à travers l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (ENEF). Cette école de formation, créée par Décret N°80/375 du 11 septembre 1980 portant création des Ecoles de Formation Professionnel des Personnels de la Production Rurale forme les cadres moyens de l'administration et doit également s'adapter à la satisfaction des différents employeurs potentiels tant à l'échelle nationale que sous régionale. Pour se faire, le contenu des programmes d'enseignement et de formation ont été révisés et élaborés pour l'optimisation de la spécialisation des cycles de formation initiale à l'effet de rendre plus opérationnel les apprenants pour le marché de l'emploi. Aussi des formations ponctuelles ont été entreprises afin de renforcer la mise à niveau du personnel et l'amélioration du cadre de travail. A cet

effet, il est nécessaire que l'ENEF se dote d'infrastructures et d'équipements adaptés et adéquats.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la coordination et assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en œuvre des activités du programme	%	2019	0	2021	100

**ACTION 04**

**APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS**

L'approvisionnement légal des marchés vise globalement à stabiliser la production de bois légal. Son indicateur de réalisation est le volume de bois légal mis sur le marché. Cette action de manière globale comprend deux activités majeures à savoir : le renforcement du cadre réglementaire en matière d'exploitation forestière et le contrôle et le suivi des activités d'exploitation forestière. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Partenariat Volontaire entre l'Union Européenne et le Cameroun sur l'application des Règlements Forestières, la Gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union Européenne (APV/FLEGT), elle poursuit le développement du Système de Gestion de l'Information Forestière (SIGIF) afin d'assurer entre autres, la traçabilité du bois et l'approvisionnement des marchés en bois légal.

Dans le processus de sa mise en œuvre, il était question aux cours des précédentes années, d'atteindre une production moyenne de 3 millions m<sup>3</sup> par an. Cependant, l'engorgement du port de Douala avait entraîné une réduction des exportations de bois et par conséquent un ralentissement de la production, l'abandon de plusieurs ventes de coupe à cause des offres financières fallacieuses, qui n'ont pas permis d'atteindre la cible fixée. Néanmoins, la moyenne de 2,5 millions m<sup>3</sup> de grumes par an a été obtenue avec une forte contribution des bois issus de la récupération dans les sites des grands projets. Le classement de nouvelles forêts communales et leur exploitation, la production des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), le développement du marché intérieur du bois a stabilisé cette production forestière annuelle légale à 2,5 millions m<sup>3</sup> que le programme projette à maintenir.

**OBJECTIF 1.** Stabiliser la production de bois légal

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Volume de bois légal mis sur le marché	m <sup>3</sup>	2019	1 902 876	2021	2 500 000

**ACTION 05****GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES**

L'action gestion participative des ressources forestières a pour objectif d'appuyer les communes et les communautés dans la gestion forestière. Son indicateur de performance est la superficie des forêts exploitées en gestion participative. Cette action qui vise à suivre les activités des forêts communautaires a connu aux cours des précédentes années, la poursuite de l'attribution des Permis Annuels d'Opération (PAO) aux communes pour la gestion des forêts communales et des Certificats Annuels d'Exploitation (CAE) aux communautés pour la gestion des forêts communautaires des superficies attribuées annuellement. Ces activités ont permis de contribuer à l'augmentation des superficies forestières exploitées et d'impliquer les communautés dans la gestion durable des forêts.

L'accent était mis sur le suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et communautés villageoises riveraines afin que ces revenus aient un impact au niveau du développement local. A cet effet, un effort accru a été fait pour sensibiliser les populations et les collectivités territoriales décentralisées sur les dispositions de l'Arrêté conjoint MINATD/MINFI/MINFOF n° 076 du 26 juin 2012 fixant les modalités d'emploi, et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et communautés villageoises riveraines. Il sera donc question de se canaliser vers le suivi et la coordination des activités d'exploitation ainsi que l'attribution des superficies en gestion participative.

**OBJECTIF 1.** Appuyer les Communes et les communautés dans la gestion forestière

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Superficie des forêts exploitées en gestion participative	ha	2019	69 732,18	2021	66 000

**ACTION 07****REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES**

La FAO a estimé le taux de déforestation au Cameroun à 0,6 % par an (soit 20 000 ha de couvert forestier détruit) alors que les subventions accordées ne permettent de reboiser annuellement que 2000 ha. Ces chiffres interpellent quant aux efforts à fournir pour relever le taux de reconstitution du couvert végétal dégradé, considéré actuellement comme étant faible. En effet, de nombreuses initiatives actuelles non coordonnées n'ont pas prouvé leur efficacité, aussi, une nouvelle vision construite autour du concept de « sylviculture de seconde génération » est développée au niveau du ministère en charge des forêts, et connaît déjà un début d'opérationnalisation à travers une responsabilisation plus forte de l'ANAFOR dans le cadre du développement des plantations forestières au Cameroun.

La politique de libéralisation de l'économie intervenue dans les années 90 avec le retrait de l'Etat des fonctions de production dont le reboisement, et le transfert de ses prérogatives aux privés, ainsi que la

revue institutionnelle du secteur forestier réalisée en 2000, ont permis de positionner l'Etat uniquement dans les missions régaliennes de pilotage et de régulation, la fonction de production ayant été confiée exclusivement au secteur privé pour la création de la richesse. Dans le second cycle triennal du budget programme, des subventions d'environ un milliard FCFA ont été accordées annuellement aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR pour la réalisation d'environ 2 000 ha de plantations forestières. Les activités de reboisement se conforment également à la vision du Programme de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) et au schéma directeur de l'aménagement de l'espace rural en cours d'élaboration au MINEPAT.

Ainsi, dans le souci d'accroître les superficies reboisées et d'aménager les forêts domaniales, un patrimoine foncier et forestier constitué de 230 422 ha de forêts comprenant quatorze (14) réserves forestières, quatre (4) périmètres de reboisement et une (1) UFA ont été transférés en vue de leur gestion par l'ANAFOR où sont prévues d'importantes activités de sylviculture « durable » à savoir : la réalisation des études, la planification, la programmation, et le suivi évaluation du programme, ainsi que la coordination et l'information ; la fourniture aux opérateurs privées et communautaires à leur demande et sur leur financement des semences et des plants, ainsi qu'un appui conseil pour leur projet de plantation ; la mise en place de 300 ha de plantations par an (production des plants, préparation du terrain, mise en place et entretien des plantations). Pour cela, il est prévu le reboisement autour du Lac Tchad et des berges des principaux cours d'eau de la Région, afin d'y restaurer le couvert végétal.

Un projet de mise en place d'une pépinière dans la zone de Ndjitam a été mûri par l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) et intégré dans la banque de projet du Chapitre 33, MINFOF. Ce dernier devra permettre la production des plants pour le reboisement de l'UFA 08 005. La pépinière de l'ENEF qui a produit 13 000 plants en 2019 dans différentes essences forestières sur les 10 000 espérés, sert au reboisement de la forêt de l'ENEF aussi comme appui sous forme de don aux structures et organismes qui en font la demande. Grâce à l'appui d'INBAR, une pépinière de bambou de chine a été mise en place et l'opération se poursuivra avec une autre pépinière pour l'agro foresterie.

En résumé, cette action va s'articuler dans les prochaines années autour de la vulgarisation et de la mise en oeuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF), avec un accent qui sera mis sur le suivi des activités de reboisement.

### OBJECTIF 1. Augmenter les surfaces de plantations forestières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Superficies reboisées grâce aux appuis financiers accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR	ha	2019	29 034,7	2021	33 034,7

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Superficie sous aménagement	
Objectif	Maintenir le potentiel forestier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Inventaires et des Aménagements Forestiers.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service des Aménagements Forestiers, Service des Inventaires et du Suivi de la Dynamique des Espèces Forestières, Service de la Cartographie	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Superficie des UFA sous aménagement	
Unité de mesure	hectare (ha)	
Mode de calcul	Somme des superficies des forêts dont les plans d'aménagement sont approuvés et mise en œuvre.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6 398 968
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 6530489.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 6 530 489
	Année: 2022	Valeur: 6 530 489
	Année: 2023	Valeur: 6 530 489
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Plans d'aménagements approuvés	
Mode de collecte des données	Compilation des superficies contenues dans les plans d'aménagement approuvés par l'administration	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service des Aménagements	
Vérification/ Validation des données	Les données compilées seront celles issues des plans d'aménagements approuvés par l'administration	
Service responsable de la synthèse des données	Service des Aménagements	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des Aménagements	
Coût de collecte et d'analyse	60 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Le résultat ne pourra pas être atteint si les sociétés forestières et les communes n'élaborent pas les plans d'aménagement des concessions forestières qui leurs sont attribuées.	
Modalités d'interprétation	Les superficies des UFA et des forêts communales contenues dans les plans d'aménagement seront additionnées pour obtenir les superficies sous aménagement.	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Niveau de mise en œuvre des activités du programme
Objectif	Améliorer la coordination et assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE
Action concernée par l'objectif	02 - PILOTAGE DU PROGRAMME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des forêts
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion du programme, Contrôle financier.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Dialogue de gestion tenu au sein du programme
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	par ratio
Périodicité de la mesure	Mensuel, semestriel, Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 100
	Année: 2022   Valeur: 100
	Année: 2023   Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités
Mode de collecte des données	Contacts téléphoniques, courriers, courriels
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Forêts, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune
Vérification/ Validation des données	Dialogue de gestion du programme
Service responsable de la synthèse des données	Contrôle de gestion du programme
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôle de gestion du programme
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de bois légal mis sur le marché	
Objectif	Stabiliser la production de bois légal	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	
Action concernée par l'objectif	04 - APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Agréments et de la Fiscalité forestière	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service de la Fiscalité, Service de la Gestion de l'Information Forestière (SEGIF), Service des Agréments, Service des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bois issus des titres valides.	
Unité de mesure	mètre cube (m3)	
Mode de calcul	Somme des volumes produits	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1 902 876
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 2500000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 2 500 000
	Année: 2022	Valeur: 2 500 000
	Année: 2023	Valeur: 2 500 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Documents sécurisés d'exploitation (carnets de chantier DF10).	
Mode de collecte des données	Les documents sécurisés sont mis à la disposition des opérateurs qui sont tenus de retourner les feuillets utilisés au SIGIF.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Gestion de l'Information Forestière (SEGIF)	
Vérification/ Validation des données	Service de la Gestion de l'Information Forestière	
Service responsable de la synthèse des données	Service de la Gestion de l'Information Forestière	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Gestion de l'Information Forestière	
Coût de collecte et d'analyse	500 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Toutes les feuillets utilisés ne sont pas retournés à l'administration	
Modalités d'interprétation	Les données saisies seront publiées	
5) Commentaires		



1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Superficie des forêts exploitées en gestion participative	
Objectif	Appuyer les Communes et les communautés dans la gestion forestière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	
Action concernée par l'objectif	05 - GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Forêts Communautaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service de la Gestion de l'Information Forestière, Service du suivi des activités des forêts communautaires et du contentieux.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Forêts communales et communautaires en production.	
Unité de mesure	hectare (ha)	
Mode de calcul	Somme des superficies des assiettes et parcelles en production	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 69 732,18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 66000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 66 000
	Année: 2022	Valeur: 67 000
	Année: 2023	Valeur: 68 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Permis annuel d'opération, certificat annuel d'opération.	
Mode de collecte des données	Compilation des données de base, trimestriellement sur les superficies des assiettes et parcelles mises en exploitation annuellement.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Gestion de l'Information Forestière, Sous-direction des Forêts Communautaires	
Vérification/ Validation des données	Données de l'exploitation des documents sécurisés	
Service responsable de la synthèse des données	Service de la Gestion de l'Information Forestière, Service du suivi des activités des forêts communautaires et du contentieux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Gestion de l'Information Forestière, Service du suivi des activités des forêts communautaires et du contentieux	
Coût de collecte et d'analyse	La collecte des données ne nécessite pas un coût	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Confusion dans les superficies totales des forêts en production et les superficies des assiettes et parcelles réellement mises en exploitation	
Modalités d'interprétation	Compiler les superficies des assiettes et parcelles ouvertes à l'exploitation toute l'année	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Superficies reboisées grâce aux appuis financiers accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR	
Objectif	Augmenter les surfaces de plantations forestières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	
Action concernée par l'objectif	07 - REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule du Suivi de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion du programme, Contrôle financier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Superficie des plantations	
Unité de mesure	hectare (ha)	
Mode de calcul	Somme des superficies reboisées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 29 034,7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 33034.7
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 33 034,7
	Année: 2022	Valeur: 35 034,7
	Année: 2023	Valeur: 37 034,7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune, Rapports des missions de suivi-évaluation	
Mode de collecte des données	Missions de suivi effectuées par les services déconcentrés, par la Cellule de Suivi, de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole. Les matrices de collecte des données de reboisement sont conçues par ladite cellule et transmises aux services déconcentrés chargés de suivre la mise en œuvre des activités de reboisement réalisées par les acteurs de reboisement (Communes, GIC, ONG, Associations). La Cellule de Suivi, de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole effectue des missions pour collecter les données et vérifier par échantillonnage, celles contenues dans les matrices de collecte dûment remplies par les services déconcentrés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Les Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune qui sont chargées d'accompagner et de suivre la mise en œuvre des activités de reboisement dans un leurs ressorts respectifs. La Cellule de Suivi, de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole est chargée de collecter les données de reboisement effectuées dans les 10 régions, auprès des services déconcentrés	
Vérification/ Validation des données	Visite de quelques sites de plantations choisies au hasard dans les 10 régions	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi, de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi, de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les superficies des plantations sont souvent estimées à la vue.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	279 560 000	279 560 000	10 000 000	10 000 000	289 560 000	289 560 000
02	PILOTAGE DU PROGRAMME	2 271 800 000	2 271 800 000	1 035 400 000	1 035 400 000	3 307 200 000	3 307 200 000
04	APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS	472 250 000	472 250 000	0	0	472 250 000	472 250 000
05	GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
07	REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	6 000 000	6 000 000	300 000 000	300 000 000	306 000 000	306 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 035 610 000</b>	<b>3 035 610 000</b>	<b>1 345 400 000</b>	<b>1 345 400 000</b>	<b>4 381 010 000</b>	<b>4 381 010 000</b>



## **8. PROGRAMME 962**

SÉCURISATION ET VALORISATION DES  
RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES  
PROTÉGÉES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JOSEPH LEKEALEM**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 962 intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées » obéit à la fois aux objectifs du millénaire en son objectif 7, et au Programme National d'Investissement Agricole dans son troisième objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Sa mise en place s'est justifiée d'une part, par le souci d'accroître les superficies de conservation des ressources naturelles et la diversité éco systémique, et d'autre part, par la conservation de celles-ci et leur valorisation pour en faire des pourvoyeurs de richesses et d'emplois. De manière opérationnelle, ledit programme est décliné en cinq actions, une vingtaine d'activités et est marqué depuis quelques années par la recrudescence du grand braconnage transfrontalier, les empiètements divers et la persistance de l'insécurité dans la Région de l'Extrême- Nord. Ces facteurs freinent considérablement l'atteinte des objectifs fixés en terme de recettes fauniques, de conservation des ressources fauniques, d'activités cynégétiques et écotouristiques. Grâce aux efforts des pouvoirs publics couplés à l'appui des partenaires techniques et financiers, des actions ont été consentis pour l'amélioration des conditions de travail et de la performance dans les aires protégées.

Les perspectives s'inscrivent dans la continuité des axes définis antérieurement. Cependant, un accent particulier sera mis d'une part, sur la sécurisation des aires protégées par la poursuite de l'acquisition des équipements individuels des écolgards, la construction des bases vie et la dotation en armes et munitions, et d'autre part, sur la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées à travers la promotion et le développement de l'écotourisme. Les indicateurs des actions d'aménagement des zones de chasse, de valorisation des ressources fauniques et de valorisation et promotion des Aires protégées n'ont pas été atteints durant ces dernières années, il a été question de les recadrer en fonction des réalités observées sur le terrain. Les causes évidentes pour lesquelles ils n'ont été atteints sont respectivement l'insécurité observée dans certaines régions du pays, les empiètements divers, l'orpaillage clandestin, le grand braconnage et l'insuffisance des ressources budgétaires et moyens logistiques accordés aux services exerçant dans ce secteur. Quant aux actions de sécurisation et aménagement des aires protégées et de développement institutionnel et financement durable de la faune et des aires protégées, l'atteinte des cibles est beaucoup plus influencée par l'appui du CAS - Fonds Spécial pour la Protection de la Faune qui permet la mise en oeuvre de quelques activités. Par ailleurs, l'appui des partenaires techniques et financiers permet aussi la réalisation de certaines activités et le renseignement des indicateurs de performance.

Ainsi, et suite à une analyse des performances antérieures, les indicateurs des actions ont connu certains changements en s'appuyant sur la stratégie du programme qui a elle-même été revue suivant les orientations des administrations sectorielles.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Contribuer à l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur à travers la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune	Mln	2019	835,2	2021	850



1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune	
Objectif	Contribuer à l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur à travers la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de l'Exploitation et de la Valorisation de la Faune.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Montant des recettes	
Unité de mesure	Millions(Mln)	
Mode de calcul	Additions des recettes reçus	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 835,2
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 850.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 850
	Année: 2022	Valeur: 900
	Année: 2023	Valeur: 950
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports annuels d'activités de la Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Mode de collecte des données	Missions de recouvrement des recettes avec quittances dans les services de terrain du Ministère des Forêts et de la Faune	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Vérification/ Validation des données	Directeur la Faune et des Aires Protégées	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de l'Exploitation et de la Valorisation de la Faune	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Chasse	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Montant des recettes exclusives du Ministère des Forêts et de la Faune	
Modalités d'interprétation	les recettes affichées sont celles faites seulement au niveau du département ministériel	
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE
- ACTION 02:** VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES
- ACTION 03:** SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES
- ACTION 04:** VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

### 1) AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE

Poursuivre avec le suivi de la gestion durable de la faune à travers une évaluation permanente des plans de gestion, en même temps élaborer et valider les plans de gestion des zones de chasse qui n'en possède pas ; mener une campagne de médiatisation auprès des représentations diplomatiques des pays, dans le but d'attirer les touristes ; poursuivre les échanges avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour l'étude sur l'hippopotame, dans la perspective d'une levée des sanctions ; promouvoir la gestion de la faune selon les principes édictés par l'approche paysage ; saisir les autorités administratives pour une mobilisation des Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) et l'armée pour ramener la sécurité dans les Zones d'Intérêt Cynégétique afin de rassurer les touristes et garantir une sécurité aux chasseurs lors de leurs séjours et parties de chasse (ZIC) ; développer une stratégie de marketing avec les guides chasse pour la promotion de leurs ZIC.

### 2) VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

Continuer des réflexions sur une organisation opérationnelle du commerce du gibier ; collecter les recettes fiscales ; appuyer la gestion des redevances fauniques ; suivre et mettre en oeuvre les activités de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) ; appuyer les initiatives de valorisation de la faune ; mettre un accent sur la lutte contre le grand braconnage et la lutte contre la criminalité faunique sur l'étendue du territoire national en s'appuyant sur la stratégie nationale de lutte contre le braconnage et la lutte contre la criminalité faunique ; mener le reporting des contentieux fauniques et accélérer le recouvrement des amendes ; mettre en place un dispositif pour le suivi de la traçabilité des recettes issues des entrées parcs (désignation des régisseurs de recettes dans les zones non couvertes) ; capitaliser les frais d'enregistrement des cahiers de charge des amodiataires des ZIC ; développer une stratégie de réduction des conflits homme/faune.

### 3) SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES

Créer de nouvelles aires protégées ; élaborer, réviser et mettre en oeuvre les plans d'aménagement des

aires protégées ; mettre en place des complexes transfrontaliers ; mettre en oeuvre le programme d'enrichissement et de réintroduction dans les aires protégées ; poursuivre la mise en place des jardins zoologiques ; développer les équipements et poursuivre le développement des constructions dans les aires protégées pour l'amélioration des conditions de travail des écogardes (bases-vie, casernes, postes avancés et bien d'autres) ; suivre l'utilisation et assurer l'entretien des armes ainsi que l'acquisition permanente des munitions, et leur déploiement dans les aires protégées ; suivre le dossier de matérialisation et d'immatriculation des aires protégées en liaison avec le MINDCAF ; poursuivre l'encadrement des amodiataires pour l'élaboration des plans de gestion des ZIC ; poursuivre le lobbying auprès des partenaires en vue du financement des plans d'aménagement dans certaines aires protégées notamment, les parcs nationaux de Douala-Edéa et de Nki, les réserves de faune du Lac Ossa et de Santchou.

#### 4) VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES

Promouvoir et développer l'écotourisme dans et autour des aires protégées à travers la poursuite des réflexions sur le Partenariat Public Privé (PPP) et la mise en oeuvre de la plateforme MINFOF/MINTOURL dans le domaine de la valorisation de ces aires protégées afin de développer et promouvoir la synergie d'actions entre les deux administrations ; élaborer des catalogues et circuits écotouristiques des aires protégées.

#### 5) DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

Suivre le dossier de création de l'Office National des Aires Protégées (ONAP) ; mettre en oeuvre des mécanismes de financement durable des aires protégées ; former et recycler les professionnels de la faune et des aires protégées ; poursuivre la mobilisation des financements issus des partenaires techniques et financiers stratégiques impliqués dans la conservation.

### — 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION 01**

##### AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE

L'aménagement des zones de chasse constitue un enjeu majeur dans la poursuite de rentabilité des activités de conservation des ressources fauniques à travers la chasse sportive. Jusqu'à présent, les plans de tir exigés des amodiataires de Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC) sont élaborés sur la base de la demande des quotas en fonction des espèces sollicitées. Il s'agit de passer au travers de la mise en uvre des activités de cette action, un nouveau palier dans la gestion durable de ces ZIC.

Cela suppose idéalement, de lancer au niveau national un processus de sondage pour estimer la ressource dans une dynamique d'engagement de gestion raisonnée et concertée de la faune, incluant

d'ailleurs aussi bien la petite et la grande faune. Il faut pouvoir comprendre les dynamiques des populations de faune dans les différentes zones pour permettre la mise en place d'une réelle gestion cynégétique. L'ambition est de doter toutes les zones de chasse d'un plan de gestion qui guide les aménagements, les investissements, les prélèvements et les dispositions de lutte anti-braconnage pour préserver la ressource.

Depuis 2012 jusqu'à ce jour, l'on a observé un ralentissement de la chasse sportive en raison des problèmes sécuritaires qu'éprouvent la partie septentrionale du pays qui est la zone propice à l'activité cynégétique. Les nouveaux défis pour le programme partent de la valorisation des ZIC dans la partie méridionale, à la mise en place des mesures incitatives au développement du tourisme cynégétique local afin d'accroître les revenus issus de la chasse. Cependant, la restructuration de la filière de la chasse artisanale ainsi que la traçabilité des produits résiduels de la chasse sportive pour approvisionner un marché urbain très demandeur est primordial pour ne pas concourir à la disparition d'espèces.

Il s'agira concrètement pour y arriver, de poursuivre la création de nouvelles ZIC et Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) et d'accompagner les populations dans la gestion de cette ressource. Ce processus devra être soutenu par un travail de suivi, de sensibilisation et de contrôle depuis les zones de production jusque dans les marchés destinataires pour veiller au respect de la réglementation. Ainsi, il sera possible de créer ou de sécuriser des emplois dans la légalité et la durée. Dans le même temps, l'action cherche à appuyer les populations riveraines des zones de chasse pour le développement d'activités alternatives génératrices de revenus.

### OBJECTIF 1. Gérer et exploiter durablement les zones de chasse

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de touristes chasseurs par an	nb	2019	387	2021	290

### ACTION 02

#### VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

La valorisation des ressources fauniques contribue à l'augmentation des recettes fiscales et à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines des aires protégées. Cette action qui a pour objectif d'augmenter la contribution des recettes fiscales du secteur faune, vise l'organisation du commerce du gibier ; la collecte des recettes fiscales ; l'appui à la gestion des redevances fauniques ; l'organisation du suivi de la mise en oeuvre des activités de la CITES ; et enfin, l'appui aux initiatives de valorisation de la faune. A cet effet, il s'agira de promouvoir les ressources fauniques tout en respectant la réglementation mise en place au niveau national, et les différentes conventions ratifiées par le Cameroun en matière de gestion de la faune.

En réalité, il s'agit de considérer le secteur de la faune comme une véritable filière de production à part entière avec des activités classiques de gestion. Bien plus, en dehors de la valorisation de la faune des espaces naturels, le ministère souhaite promouvoir la production de gibiers dans les fermes et ranchs spécialisés (GAME FARMING et GAME RANCHING) afin d'augmenter les volumes mis sur le marché

tout en réduisant la pression sur le milieu naturel. Par ailleurs, une gestion participative de ces ressources contribuera à responsabiliser les communautés riveraines et à continuer de réduire les activités liées au braconnage.

Pour faciliter ce processus, il conviendra certainement de revoir la législation et la réglementation sur la faune, notamment pour inciter les investisseurs à s'engager dans la production de gibiers. Il est important de rappeler que les recettes fiscales et parafiscales générées par le sous-secteur faune tournent autour d'environ 1 milliard FCFA par an.

### OBJECTIF 1. Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie nationale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Recettes générées par le sous-secteur faune	Mln	2019	835,2	2021	850

### ACTION 03

#### SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTEGEES

Dans les années 90, l'un des objectifs de la politique forestière du Cameroun était d'atteindre 20 % de la superficie classée en termes d'aires protégées qui sont le patrimoine naturel que l'Etat doit pouvoir préserver pour les générations futures.

Globalement, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté ces deux dernières décennies pour se situer à 20,52 % de la superficie du territoire national, la plus récente étant la création du Parc National de Ma Mbed Mbed dans la Région de l'Extrême-Nord par Décret n° 2020/0003 du 07 janvier 2020 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Pour être représentatif, le réseau actuel doit encore être complété avec une aire protégée marine en cours de création. D'ici 2021, au moins trois (3) nouveaux jardins zoologiques et botaniques pourront être créés et les anciens seront réhabilités. Si l'on peut se satisfaire du pourcentage actuel des superficies de conservation, la problématique pour le maintien de l'intégrité de ces espaces et de leurs ressources, continue sans cesse de se poser avec acuité dans toutes les aires protégées du territoire national.

Aussi, il apparaît comme un défi majeur de doter ces aires protégées d'un certain nombre d'éléments pour améliorer leur gestion efficiente. Pour ce faire, chaque aire protégée doit avoir un plan d'aménagement ou d'un plan de gestion selon les cas. Ce plan d'une durée de cinq (5) ans, fixe dans l'espace et le temps, les investissements et les activités appropriées pour que ces dernières remplissent au mieux les fonctions/rôles qui leur sont dévolus. En effet, sur les trente-une (31) aires protégées, douze (12) sont dotées d'un plan d'aménagement, dont deux (2) en cours de révision et un (1) en cours d'élaboration. A terme, l'objectif est de passer de 2,23 millions d'hectares d'aires protégées sous aménagement à pratiquement son double pour couvrir les zones d'intérêts prioritaires. Les défis à relever sont énormes pour respecter les directives d'aménagement, à cela viennent s'ajouter les nouvelles menaces liées au grand braconnage transfrontalier, et les empiètements divers.

Pour y faire face, un Plan d'Action d'Urgence de Sécurisation des Aires Protégées (PAUSAP) avait été

élaboré de concert avec tous les partenaires à la conservation. Ce plan reprend l'ensemble des actions, investissements, infrastructures à mener pour véritablement sécuriser les aires protégées du pays. C'est dans cet optique que la construction des bases vies, des casernes et postes avancées, écolodges, mares, miradors, l'ouverture des pistes et leur entretien, l'achat des armes et autres équipements individuels pour les écolgardes, les moyens de locomotion terrestre, aérien et maritime constituent une priorité pour cette action et même du programme.

### OBJECTIF 1. Augmenter la superficie d'aires protégées sous aménagement

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Superficie d'aires protégées sous aménagement	ha	2019	6 004 168	2021	6 615 856

### ACTION 04

#### VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES

Les aires protégées du Cameroun regorgent d'une biodiversité riche et des paysages particuliers. Au-delà des objectifs de conservation de celles-ci, il s'agit également de pouvoir les valoriser au mieux à travers leur rapprochement au public et une véritable politique de viabilisation et de communication. Cette action vise notamment à intéresser les investisseurs privés ou associatifs à collaborer avec l'administration pour améliorer l'état de rentabilité de ces aires protégées.

Depuis quelques années, des memoranda d'entente ont été signés avec certaines communes pour davantage leur offrir des opportunités de valorisation de leurs richesses et d'améliorer parallèlement la gestion des aires protégées à travers un engagement contraignant des parties mises à contribution. L'objectif étant de responsabiliser les communautés locales pour qu'elles puissent sécuriser leur aire protégée et non la considérer seulement comme un garde-manger à ciel ouvert. Cette action ambitionne la création de jardins zoologiques et botaniques dans les principales villes du pays afin de contribuer directement à l'éducation environnementale des populations urbaines, et tout particulièrement à l'éducation des enfants qui doivent pouvoir approcher de visu les principaux animaux phares de leur pays et découvrir ses plantes emblématiques. Les jardins zoologiques et botaniques encore appelés Zoo doivent être en interactivité avec les aires protégées classiques notamment pour faciliter les transferts d'animaux et de plantes. En particulier, leur intérêt est de pouvoir espérer un grand nombre d'entrées chaque année du fait de leur proximité avec le public.

Pour les aires protégées de conservation classique, les plans marketing doivent proposer des solutions adaptées à chaque cas particulier question de relever leur intérêt pour les visiteurs et pouvoir les attirer davantage. L'action devra renforcer les capacités des services, intéresser de nouveaux investisseurs, collaborer avec les services en charge du tourisme, et globalement mieux communiquer sur le potentiel des aires protégées afin d'attirer la clientèle. Les zoonoses et autres menaces environnementales dont les animaux sont vecteurs font également l'objet d'une importance de premier ordre. L'ensemble des activités de marketing pourra se juger au regard du nombre de visiteurs dans les aires protégées et les zoos dont le rythme de fréquentation d'ici 2023 est projeté à 120 000 entrées.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'attractivité des aires protégées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de visiteurs dans les aires protégées.	nb	2019	39 883	2021	110 000

**ACTION 05****DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES**

La dernière action porte sur les aspects de développement institutionnel du secteur des aires protégées et sur son financement durable. La décision a déjà été prise de créer une nouvelle institution qui sera en charge de la gestion des aires protégées sur l'ensemble du territoire national, la priorité étant désormais de conduire toutes les études et évaluations nécessaires pour qu'elle puisse assumer pleinement ses mandats. Dans le même temps, on devra continuer et surtout de renforcer et de développer les mécanismes de financement permettant de couvrir les charges de sécurisation et de fonctionnement des aires protégées.

Présentement, l'ensemble des financements mobilisés annuellement avoisine 10 milliards FCFA avec le concours des partenaires extérieurs. Mais cela demeure très insuffisant au regard des besoins. On doit également pouvoir combiner les ressources issues du budget de l'Etat, avec celles provenant des visites dans les aires protégées, des partenaires extérieurs dans le cadre de leurs programmes d'appui et des financements novateurs conçus pour être durables comme la Fondation pour le Tri National de la Sangha (FTNS) sur le Parc National de Lobéké qu'on peut citer à titre d'exemple. A ce titre, il est projeté de mobiliser globalement environ 11 milliards FCFA chaque année pour permettre d'assurer une conservation et une gestion rationnelle et efficace des aires protégées nationales et transfrontalières.

**OBJECTIF 1.** Assurer le financement durable pour le fonctionnement de l'organe de gestion de la faune et des aires protégées.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Volume des financements mobilisés	Mds	2019	8,78	2021	10,5

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de touristes chasseurs par an
Objectif	Gérer et exploiter durablement les zones de chasse
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Faune et des Aires Protégées
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Valorisation et de l'Exploitation de la Faune, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Conservations
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Touristes chasseurs
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Addition des différents touristes enregistrés
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019   Valeur: 387
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021   Valeur: 290.0
Prévisions annuelles	Année: 2021   Valeur: 290
	Année: 2022   Valeur: 300
	Année: 2023   Valeur: 310
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports annuel d'activités du Ministère des Forêts et de la Faune
Mode de collecte des données	Registres d'enregistrement des touristes chasseurs
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées
Vérification/ Validation des données	Validation par le Directeur de la Faune et des Aires Protégées
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Chasse
Coût de collecte et d'analyse	-
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Risque de confusion du permis de chasse avec les autres types
Modalités d'interprétation	Analyse des données suivant les prévisions du plan de tir et du nombre de touristes chasseurs recensés
5) Commentaires	



1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Recettes générées par le sous-secteur faune	
Objectif	Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie nationale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	
Action concernée par l'objectif	02 - VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Agence Comptable CAS - Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF), Sous-direction de la Valorisation et de l'Exploitation de la Faune, Régies des recettes, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Conservations	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Montant des recettes	
Unité de mesure	Millions(Mln)	
Mode de calcul	Additions des recettes reçus	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 835.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 850.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 850
	Année: 2022	Valeur: 900
	Année: 2023	Valeur: 950
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports annuels de la Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Mode de collecte des données	Missions de recouvrement des recettes avec quittances dans les services de terrain du Ministère des Forêts et de la Faune	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Valorisation et de l'Exploitation de la Faune	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Chasse	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Montant des recettes exclusives du Ministère des Forêts et de la Faune	
Modalités d'interprétation	Les recettes affichées sont celles collectées au niveau du département ministériel	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Superficie d'aires protégées sous aménagement	
Objectif	Augmenter la superficie d'aires protégées sous aménagement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	
Action concernée par l'objectif	03 - SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Conservation de la Faune, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Conservations	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Superficie	
Unité de mesure	hectare (ha)	
Mode de calcul	Addition des superficies des aires protégées sous aménagement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6 004 168
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 6615856.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 6615856
	Année: 2022	Valeur: 6715000
	Année: 2023	Valeur: 6750000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités annuelles de la Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Mode de collecte des données	Arrêtés rendant exécutoire les plans d'aménagement et plan de gestion des Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Vérification/ Validation des données	Validation par le Directeur de la Faune et des Aires Protégées	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Conservation de la Faune	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des Aménagements et des Inventaires Fauniques	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Comparaison des données sur la base des prévisions	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs dans les aires protégées.	
Objectif	Améliorer l'attractivité des aires protégées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	
Action concernée par l'objectif	04 - VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Aires Protégées, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Conservations	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Visiteurs dans les aires protégées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Cumul et addition des entrées dans toutes les aires protégées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 39 883
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 110000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 110 000
	Année: 2022	Valeur: 115 000
	Année: 2023	Valeur: 120 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités annuelles de la Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Mode de collecte des données	Cumul des entrées parc	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Vérification/ Validation des données	Validation par le Directeur de la Faune et des Aires Protégées	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction des Aires Protégées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des Réserves, des Sanctuaires et des Jardins Zoologiques	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Comparaison des données sur la base des prévisions	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume des financements mobilisés	
Objectif	Assurer le financement durable pour le fonctionnement de l'organe de gestion de la faune et des aires protégées.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	
Action concernée par l'objectif	05 - DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service des Etudes et de la Planification	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service des Etudes et de la Planification, Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, Délégations Départementales des Forêts et de la Faune, Conservations	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Financements mobilisés	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Cumul des montants mobilisés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8.78
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 10.5
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 10.5
	Année: 2022	Valeur: 10.7
	Année: 2023	Valeur: 10.9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités annuelles de la Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Mode de collecte des données	Cumul des financements mobilisés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Faune et des Aires Protégées	
Vérification/ Validation des données	Validation par le Directeur de la Faune et des Aires Protégées	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Conservation de la Faune	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des Etudes et de la Planification	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Tous les financements ne sont pas connus et déclarés	
Modalités d'interprétation	Comparaison des données sur la base des prévisions	
5) Commentaires		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE	3 201 000	3 201 000	0	0	3 201 000	3 201 000
02	VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES	261 600 000	261 600 000	0	0	261 600 000	261 600 000
03	SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES	259 800 000	259 800 000	1 024 500 000	1 024 500 000	1 284 300 000	1 284 300 000
04	VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES	157 000 000	157 000 000	0	0	157 000 000	157 000 000
05	DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	2 380 357 000	2 380 357 000	0	0	2 380 357 000	2 380 357 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 061 958 000</b>	<b>3 061 958 000</b>	<b>1 024 500 000</b>	<b>1 024 500 000</b>	<b>4 086 458 000</b>	<b>4 086 458 000</b>



## **9. PROGRAMME 963**

VALORISATION DES RESSOURCES  
FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**TOUMOUKSALA DJOGO**





## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 963, intitulé « Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses », contribue au développement des filières de valorisation des produits forestiers. Ce programme a été élaboré en tenant compte de la politique de développement du Gouvernement, contenue dans la vision de l'émergence du Cameroun à travers le respect des orientations de la stratégie nationale de développement, de la stratégie du sous-secteur forêt et faune et du programme national d'investissement agricole (PNIA) dans son objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Il convient de signaler que les activités de ce programme sont en cohérence avec le plan national des produits forestiers non ligneux et le plan d'Industrialisation du secteur bois (PIBS) qui fait partie intégrante du Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun (PDI) piloté par le Ministère en charge de l'Industrie.

Ledit programme a le devoir d'augmenter le pourcentage de transformation des produits forestiers, avec un accent sur le développement des chaînes de valeurs bois et produits forestiers non ligneux où se trouvent les plus grands gisements de valeur ajoutée avec des possibilités importantes de création d'emplois à travers une transformation plus poussée pour des produits de bonne qualité, concurrentiels sur le marché national et international. Il en est de même pour le bois énergie qui est une source d'énergie renouvelable, dont la contribution dans la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie pour les populations vulnérables reste significatif.

Pour sa mise en oeuvre, le programme s'appuie sur le Centre de Promotion du Bois dont l'objectif majeur est de former les artisans dans les métiers de deuxième et de troisième transformation du bois et de faire la promotion des essences peu ou pas connues. En outre, cette structure bénéficie non seulement des ressources propres de l'Etat mais aussi de l'appui des partenaires techniques et financiers. Dans le cadre de sa refonte, des modifications ont été apportées à certains indicateurs des actions en s'appuyant sur la stratégie du programme suivant les orientations des administrations sectorielles. Le Programme 963 dont l'objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses se décline en cinq (5) actions et quatorze (14) activités en vue de porter le nombre d'emplois directs de 36 640 en 2019 à 41 000 d'ici 2023.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux.	nbE	2019	36 640	2021	39 000

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux.	
Objectif	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés du Ministère des Forêts et de la Faune, partenaires au développement, Artisans, Opérateurs économiques du secteur	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Emplois directs créés dans le secteur de la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	
Unité de mesure	nombre d'emploi(nbE)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 36 640
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 39000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 39 000
	Année: 2022	Valeur: 40 000
	Année: 2023	Valeur: 41 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des opérateurs économiques, rapport COMCAM, rapports mensuels et annuels des Délégations Régionales, rapports des études menées par le Ministère des Forêts et de la Faune ou les organismes partenaires dont le CIRAD.	
Mode de collecte des données	Consultation et exploitation des informations contenues dans les rapports des services déconcentrés et des opérateurs économiques, échanges avec les différents opérateurs économiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Promotion des Produits Ligneux, Service de Suivi et des Statistiques, services déconcentrés (Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune, Postes de Contrôle Forestier et de Chasse	
Vérification/ Validation des données	Les données sont validées mensuellement au terme du dialogue de gestion de la Direction	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôle de gestion consolide les données issues des différents services	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Promotion des Produits Ligneux, Service de Suivi et des Statistiques, Service de la Gestion de l'Information Forestière (SEGIF), Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	la réticence de certains opérateurs à communiquer les informations sur leurs activités ; Certaines données récoltées auprès des opérateurs sont essentiellement déclaratives.	
Modalités d'interprétation	l'emploi direct est défini comme un travail temporaire ou permanent dans une entreprise forestière ; l'augmentation du nombre de travailleurs traduit une meilleure santé du secteur.	
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS
- ACTION 02:** ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS
- ACTION 03:** PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

### 1) PROMOTION DES ESSENCES

Cette action est limitée à l'exploitation d'une faible gamme d'essences, soit environ 60 sur les 300 exploitables du Cameroun. En réalité, on pourrait prélever beaucoup plus de tiges en forêt, sans pour autant les mettre en danger, pour peu que l'on soit capable de les vendre davantage sur les marchés et de respecter les règles de gestion forestière durable. Pour ce faire, plusieurs tâches concourantes seront réalisées dans le cadre de la vulgarisation des essences forestières et de l'organisation du marché intérieur du bois à travers l'élargissement de la gamme des essences exploitées et l'accroissement du volume de bois légal.

### 2) ENCOURAGER LA TRANSFORMATION PLUS POUSSÉE DU BOIS

Dans l'optique d'augmenter considérablement le nombre d'emplois, cette action va mettre l'accent sur la formation et la professionnalisation des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur depuis l'abattage du bois jusqu'aux produits semi-finis et finis y compris la valorisation des résidus du bois à tous les niveaux afin de rendre les produits fabriqués à partir du bois camerounais plus compétitifs ; la catégorisation des unités de transformation du bois (UTB) pour une évaluation de leurs performances ; la mise en oeuvre d'une stratégie de valorisation des sous-produits bois afin d'améliorer le rendement matière, l'élaboration des normes sur la transformation du bois et produits dérivés pour l'uniformisation des produits issus de la transformation du bois ; le renforcement des capacités techniques et matérielles des services de la Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers pour un personnel plus compétent.

### 3) PILOTAGE DU PROGRAMME

La Circulaire N° 003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion apporte des innovations dans la gestion des programmes. En effet, le protocole de gestion du programme précise ses principes de gestion et présente son organisation. En outre, il prescrit les mesures appropriées pour le pilotage de la performance du programme et indique les rendez-vous de gestion. Cet outil provenant de la charte ministérielle, organisera le processus de planification opérationnelle, les actions, les activités, les

moyens, les circuits de communication, le suivi et le reporting au sein du programme. Il permettra d'explicitier les règles du jeu et les responsabilités entre les différents acteurs, de préciser l'autonomie de chacun et de déterminer les règles de diffusion et de circulation de l'information ; de préparer le suivi mensuel, trimestriel et annuel du déroulement du programme et d'assurer un meilleur respect du cadrage budgétaire.

#### 4) DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS- ENERGIE

A raison de la problématique persistante du bois énergie dans la partie septentrionale du pays, un projet pilote de gestion et de reboisement du bois énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord a été mis en place en 2012 avec pour effet d'implémenter les résultats obtenus dans les zones de savanes sèches et humides. A ce jour, des extrants ont été obtenus conjointement avec la réalisation des autres activités dans le reste du pays. Il est important de poursuivre la mise en oeuvre des activités concourantes à accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché parce que le problème central de cette filière se trouve au niveau de la structuration, de l'organisation et de la capacité à planifier leurs opérations. Pour pallier à cela, la présente action va s'appesantir sur l'amélioration de l'accès à la ressource ; l'organisation de la filière bois énergie ; le suivi permanent des acteurs de ladite filière. Il s'agit de manière stratégique de réduire le nombre d'acteurs informels ; de structurer la filière bois énergie et d'augmenter le volume de charbon mis sur le marché.

#### 5) DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PFNL

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) exploités localement par les populations sont nombreux, mais ceux faisant l'objet d'un commerce intense sont autour d'une vingtaine, que ce soit pour les besoins de l'industrie ou pour l'alimentation. Plus un produit se commercialise en frais (exemple du Gnetum), plus son commerce est sensible aux aléas. A l'inverse, si on peut le transformer ou le préparer en fonction des besoins du marché, sa sensibilité diminue. L'action vise donc à promouvoir le développement de la transformation des PFNL afin de rendre les acteurs de cette filière plus professionnels et compétitifs. A cet égard, un package des tâches sera mis en oeuvre au travers de trois activités notamment la promotion du développement de la transformation ; l'organisation de la filière PFNL ; le développement de la filière bambou au Cameroun. Stratégiquement, il sera question de réduire le nombre d'acteurs informels ; de structurer la filière PFNL ; de valoriser la filière bambou.

### ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

**ACTION 01****PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS**

Plusieurs activités concourantes ont été réalisées et des résultats conséquents ont été enregistrés jusqu'ici, notamment la sensibilisation et la vulgarisation de dix (10) fiches techniques des essences de promotion (substitution des essences) dans les Régions de l'Est, du Nord, de l'Adamaoua et du Littoral ; la participation du ministère en charge des forêts à quatre (4) foires nationales (FIDD, FOTRAC, SIALY, FEBASI) et une (1) foire internationale (DUBAI WOODSHOW) en vue d'un élargissement de la gamme des essences exploitées ; l'accompagnement à l'organisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB) par la réédition du guide explicatif des procédures du MIB, par la réalisation des études architecturales du site MIB de Ngaoundéré et d'Ekok , par l'identification des sites physiques MIB potentiels dans les Régions du Sud, de l'Est, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, par l'actualisation et la simplification des procédures d'octroi et de gestion des permis de bois d'œuvre (PEBO) en vue de l'approvisionnement du MIB, par la conclusion des protocoles d'accords élaborés en vue de faciliter l'approvisionnement du MIB par le bois provenant du domaine forestier permanent et du domaine forestier non permanent pour le test des procédures de mise à la disposition des transformateurs artisanaux des rebuts/bois abandonnés et des tiges résiduelles et enfin, par la tenue ordinaire d'une session du comité de suivi du MIB ;

En poursuivant les efforts menés, cette action devra se projeter en lien avec les acquis obtenus, surtout de promouvoir annuellement trois (3) essences peu ou pas connus et leurs substituants à travers une liste élaborée ; de participer honorablement aux foires d'exposition sur le plan national, régional, sous régional et international avec pour effet principal l'augmentation du nombre d'essences exploitées et la stabilisation optimale du volume prélevé ; d'opérationnaliser le marché intérieur du bois (MIB) par la mise en place des outils essentiels tels que le développement des mécanismes d'approvisionnement du MIB par le bois légal, la structuration de la chaîne de valeur, la consolidation et la capitalisation des résultats de l'étude sur la taxation du bois devant approvisionner le MIB et l'acquisition d'un serveur pour le déploiement de l'application du MIB.

**OBJECTIF 1.** Augmenter le volume de bois transformés et/ou promus commercialisés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Volume de bois transformés et promus commercialisés	m3	2019	1 584 729	2021	1 600 000

**ACTION 02****ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS**

Cette action va se pencher sur les questions techniques et organisationnelles depuis l'abattage certes, mais surtout depuis l'entrée usine en passant par les différentes étapes de la chaîne de transformation. Et cela doit concerner d'une part, les filières industrielles et d'autre part, les filières artisanales. Sachant que les deux systèmes de production sont souvent interconnectés avec des industriels qui rachètent des bois chez des artisans pour les transformer, ceux-ci utilisent des bois issus des usines ou des exploitations forestières industrielles, y compris les rebuts, écarts, déchets, bois abandonnés, culées pour les transformer.

L'encouragement à l'intensification de la valorisation du bois passerait principalement par le renforcement de capacités des acteurs de la filière bois aux fins de l'augmentation des rendements matières obtenus. C'est cette action qui permettra d'accroître les emplois directs enregistrés, soit environ 50 % d'emploi global obtenu. Plusieurs activités y ont contribué et les extrants essentiels sont notamment la réalisation de l'étude sur la mise en place d'une fiscalité incitative sur les bois destinés au MIB ; la réalisation de l'étude sur la création d'un guichet unique des entreprises forestières ; le suivi de l'adoption du « draft 1 » des normes de séchage du bois et du « draft 0 » des normes de cubage et déclassements des grumes, ainsi que celui de vingt-deux (22) normes de transformation du bois ; l'évaluation technologique des unités de transformation du bois ; la formation de 384 artisans en séchage du bois et en fabrication des ouvrages en panneaux de bois massif à lames continues et la formation de quinze (15) cadres du MINFOF sur les terminologies des produits bois, chaîne de transformation et négoce ; l'accompagnement de la mise en place des usines et le suivi des activités de transformation du bois.

En perspective, l'action se concrétisera par la sensibilisation des acteurs de la filière bois en vue de poursuivre la mise en oeuvre du plan d'industrialisation du secteur bois et réviser ledit plan au bout de sa cinquième année d'exécution en vue d'une validation de la seconde phase éventuellement ; l'équipement du centre de promotion du bois en matériels techniques et spécifiques en vue de sa restructuration ; le renforcement intense des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans du bois en séchage du bois, en bois massif reconstitué et d'autres filières diplômantes, le suivi de l'adoption des normes de séchage des bois et de cubage/classement des grumes ; la finalisation de l'élaboration de la carte physique des UTB ; la sensibilisation et la formation des acteurs de la filière bois dans le remplissage des documents sécurisés et statistiques pour une meilleure maîtrise de leurs activités et captation des informations.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la compétitivité des artisans et industriels de bois en vue d'accroître le rendement matière

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'artisans et industriels renforcés	nb	2019	1 898	2021	2 140

**ACTION 03****PILOTAGE DU PROGRAMME**

L'action de pilotage contribue à l'amélioration des conditions de travail du personnel et de la performance du programme notamment à travers la planification, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation des activités pour l'atteinte des objectifs fixés. Cette action née des difficultés rencontrées par les acteurs du programme lors de l'élaboration des documents budgétaires s'articulera sur l'optimisation du rendement par la tenue d'au moins seize (16) dialogues de gestion par an ; la construction de l'immeuble COMIFAC et la masse salariale des personnels du programme.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les performances du personnel du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de dialogue de gestion tenu	nb	2019	12	2021	16

**ACTION 05****DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE**

L'exploitation des ressources ligneuses comme bois-énergie contribue de manière significative à la dégradation des formations végétales et à l'avancée du désert dans les zones sèches. Cette action vise à ravitailler les besoins en bois-énergie en travaillant sur tous les segments permettant d'améliorer les rendements de carbonisation (fours, fosses), les rendements de consommation (réchauds, fours, braséros), les conditions de mise en marché (emballages, transports, stockages), la valorisation des déchets (sciures, copeaux, déchets végétaux). En effet, l'utilisation du bois-énergie ne pose pas en elle-même de problèmes environnementaux, mais plutôt la surexploitation des sites de collecte, d'où la nécessité d'augmenter la production (plantations privées, forêts communales et communautaires entamées dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord) et la rationalisation de l'utilisation pour améliorer les rendements et réduire la demande par unité de consommation. Le projet pilote de gestion et de reboisement du bois-énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord a été mis en place pour implémenter les résultats obtenus dans les zones de savanes sèches et humides.

Au-delà de se focaliser sur les énergies renouvelables, l'on voudrait d'abord marquer un temps d'arrêt sur la valorisation des ressources forestières tant de plantations que des résidus de l'exploitation forestière et de la transformation des usines. En effet, l'exploitation de ces ressources éviterait d'énormes gâchis souvent orchestrés lors d'une exploitation forestière ou d'une transformation du bois. Par ailleurs, il est envisagé de pourvoir faciliter la mise en place des mécanismes de ravitaillement de la partie septentrionale par le bois ou bois-énergie par des plantations ou provenant de la zone soudanienne. Au regard de ces différentes préoccupations, des initiatives conséquentes ont été programmées ainsi d'accompagner les communautés à l'opérationnalisation des bassins de production

pour les forêts communautaires et communales déjà créées et d'appuyer le processus de création des forêts communautaires dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord ; de professionnaliser les acteurs de la filière bois-énergie par la poursuite de vulgarisation des techniques améliorées de carbonisation ; d'intensifier le projet de carbonisation des rebuts des scieries autour des grandes villes en vue de la carbonisation des résidus de transformation du bois ; d'appuyer la mise en place des mécanismes de production et de commercialisation du bois-énergie; de mettre en oeuvre à titre expérimental l'application sur la collecte et la compilation des données sur le bois-énergie et collecter les données sur la consommation du bois-énergie.

### OBJECTIF 1. Accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de bois-énergie mis sur les marchés par an en tonnes métriques	TM	2019	28 889,17	2021	30 000

### ACTION 06

#### DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)

L'action vise à accompagner les opérateurs de ces diverses filières et leurs syndicats représentatifs pour améliorer leurs performances, mieux gérer la ressource, les rendre plus professionnels et compétitifs. Des démarches y afférentes ont été menées et des résultats avérés ont été obtenus notamment la tenue d'un comité consultatif national du plan national de développement (PND) des PFNL en vue de plancher sur les orientations de gestion ; l'élaboration d'un projet d'Arrêté portant modalité d'exploitation des PFNL avec une proposition de décision sur la catégorisation des PFNL ; la réalisation d'un inventaire du bambou de chine dans quatre (4) Régions (Centre, Littoral, Sud et Sud-Ouest) ; l'élaboration du projet pilote de gestion du bambou dans les quatre (4) Régions ; la création et/ou animation de trois (3) plateformes de concertation régionale sur la gestion des PFNL ; l'organisation d'une conférence régionale sur le bambou et le rotin ; l'élaboration des procédures de collecte de statistiques et du cahier de charges relatifs à l'application informatique ; la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité pilote de transformation du bambou au Cameroun ; l'élaboration d'un projet de texte relatif au suivi de l'exploitation, de la commercialisation et de l'exportation des PFNL/Produits spéciaux issus de la domestication.

Les efforts consentis apprécient la contribution des PFNL au PIB. A cet égard, un package des tâches à mener ont été envisagées : améliorer les textes règlementaires de la gestion des PFNL ; appuyer l'organisation des acteurs PFNL ; rendre opérationnel le système de collecte et d'analyse des données PFNL au niveau national ; mettre en oeuvre le projet pilote de gestion du bambou de chine dans quatre (04) Régions à fort potentiel ; élaborer le programme national de développement des filières du bambou de chine.

### OBJECTIF 1. Promouvoir le développement de la transformation des PFNL



**PROGRAMME 963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES**  
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Quantité des PFNL commercialisés par an	TM	2019	7 146,2	2021	6 770

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de bois transformés et promus commercialisés	
Objectif	Augmenter le volume de bois transformés et/ou promus commercialisés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Promotion du Bois	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés du Ministère des Forêts et de la Faune	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bois commercialisés	
Unité de mesure	mètre cube (m3)	
Mode de calcul	Somme et comparaison des volumes issus des documents sécurisés, des rapports de « Commercialisation Cameroun » (COMCAM) et des rapports d'activités des Délégations Régionales des Forêts et de la Faune	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1 584 729
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 1600000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 1 600 000
	Année: 2022	Valeur: 1 700 000
	Année: 2023	Valeur: 1 800 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des Délégations Régionales, Rapport COMCAM et documents sécurisés	
Mode de collecte des données	Rapports d'activités des opérateurs, les fiches de collecte des antennes MIB	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Promotion du Bois, Secrétariat Technique du projet MIB, Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers, Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Promotion du Bois, Service de la Promotion des Produits Ligneux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Promotion du Bois, Service de la Promotion des Produits Ligneux	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	le mauvais remplissage des documents sécurisés par les opérateurs économiques ; les opérateurs économiques ne retournent pas toujours toutes les souches des documents sécurisés ; les problèmes fonciers empêchant l'aménagement et la sécurisation des sites physiques du MIB.	
Modalités d'interprétation	Les volumes de bois issus des différentes sources mentionnées plus haut sont compilés par essence, volumes exportés et commercialisés localement. Plus le volume des essences peu ou pas connues augmentent, mieux l'indicateur se comporte.	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'artisans et industriels renforcés	
Objectif	Améliorer la compétitivité des artisans et industriels de bois en vue d'accroître le rendement matière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Action concernée par l'objectif	02 - ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Transformation du Bois	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Centre de Promotion du Bois, Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Acteur formé	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1898
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 2140.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 2 140
	Année: 2022	Valeur: 2 240
	Année: 2023	Valeur: 2 340
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités du Centre de Promotion du Bois, de la Sous-direction de la Transformation du Bois, rapports d'activité des unités de transformation du bois (UTB)	
Mode de collecte des données	Compilation des rapports des opérateurs, des structures de formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centre de Promotion du Bois, Sous-direction de la Transformation du Bois	
Vérification/ Validation des données	Restitution du rapport de synthèse	
Service responsable de la synthèse des données	Centre de Promotion du Bois	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Centre de Promotion du Bois, Sous-direction de la Transformation du Bois	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	absence d'un fonds d'appui aux acteurs formés pour leur permettre de mettre en pratique les connaissances acquises ; difficulté de suivre les UTB qui chaque année ferment, de nouvelles se créent et d'autres sont délocalisées.	
Modalités d'interprétation	plus les capacités des acteurs sont renforcées, mieux ils sont outillés pour la transformation plus poussée du bois. Plus ils sont nombreux à recevoir la formation, plus grande est la probabilité d'améliorer le degré de transformation du bois ; les machines utilisées et le type de produits fabriqués permettent d'évaluer le degré de transformation du bois.	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de dialogue de gestion tenu	
Objectif	Améliorer les performances du personnel du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Action concernée par l'objectif	03 - PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion du programme	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Dialogue de gestion	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	Mensuelle, Trimestrielle, Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 16.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 16
	Année: 2022	Valeur: 16
	Année: 2023	Valeur: 16
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports de mise en œuvre du programme	
Mode de collecte des données	Rencontres de coordination, courriers, courriels	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Comité interne PPBS	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de bois-énergie mis sur les marchés par an en tonnes métriques	
Objectif	Accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Action concernée par l'objectif	05 - DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Produits Forestiers Non Ligneux	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bois de feu et charbon de bois	
Unité de mesure	Tonne métrique(TM)	
Mode de calcul	Somme des données issues du terrain	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 28 889,17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 30000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 28 000
	Année: 2022	Valeur: 30 000
	Année: 2023	Valeur: 32 000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des services du Ministère des Forêts et de la Faune, Rapports d'activités des opérateurs de la filière bois énergie	
Mode de collecte des données	Somme des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Suivi et des Statistiques, Service de la Promotion des Produits Non Ligneux, Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
Vérification/ Validation des données	Pendant les dialogues de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Service de Suivi et des Statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Délégation Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	le cadre légal et réglementaire est inadapté ; l'absence des schémas directeurs d'approvisionnement urbain en bois énergie ; l'insuffisance des synergies sectorielles en matière de problématique du bois énergie.	
Modalités d'interprétation	Il s'agit des quantités de bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois) mises sur le marché, exprimées en tonne métrique par conversion (une tonne métrique égale 1,66 stère). Plus la quantité mise sur le marché est élevée, mieux les besoins en bois-énergie des ménages sont satisfaits	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité des PFNL commercialisés par an	
Objectif	Promouvoir le développement de la transformation des PFNL	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Produits Forestiers Non Ligneux	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Valeur des produits forestiers non ligneux	
Unité de mesure	Tonne métrique(TM)	
Mode de calcul	Somme des données de la douane et des rapports de SGS et COMCAM	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 7 146,2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 6770.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 6 770
	Année: 2022	Valeur: 7 221
	Année: 2023	Valeur: 7 672
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des opérateurs de la filière PFNL, rapports d'activités des services déconcentrés, rapports d'activités des partenaires (GIZ, SNV...)	
Mode de collecte des données	Descentes sur le terrain, compilation des rapports des opérateurs et autres structures partenaires et analyse des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Suivi et des Statistiques, Service de la Promotion des Produits Non Ligneux, Délégations Régionales et Départementales des Forêts et de la Faune	
Vérification/ Validation des données	Pendant les dialogues de gestion du programme	
Service responsable de la synthèse des données	Service de Suivi et des Statistiques, Service de la Promotion des Produits Non Ligneux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Promotion des Produits Non Ligneux, Service de Suivi et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	le cadre légal et réglementaire est inadapté ; la prédominance du secteur informel ; la porosité des frontières	
Modalités d'interprétation	Il s'agit du poids des PFNL exportés. Plus il est élevé, plus il traduit la valorisation des PFNL et au-delà, leur contribution à l'économie du pays	
5) Commentaires		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS	82 900 000	82 900 000	0	0	82 900 000	82 900 000
02	ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS	105 360 000	105 360 000	0	0	105 360 000	105 360 000
03	PILOTAGE DU PROGRAMME	1 778 000 000	1 778 000 000	2 164 600 000	2 164 600 000	3 942 600 000	3 942 600 000
05	DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE	44 500 000	44 500 000	0	0	44 500 000	44 500 000
06	DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 021 760 000</b>	<b>2 021 760 000</b>	<b>2 164 600 000</b>	<b>2 164 600 000</b>	<b>4 186 360 000</b>	<b>4 186 360 000</b>





**ANNEXE**  
**TABLEAU DE BUDGETISATION**



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	<b>PRODUCTION ET COMMERCE</b>	<b>15 949 500</b>	<b>15 949 500</b>
Fonction	94	<b>Production forestière</b>	<b>15 949 500</b>	<b>15 949 500</b>
Programme	961	<b>AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE</b>	<b>4 381 010</b>	<b>4 381 010</b>
Action	02	<b>PILOTAGE DU PROGRAMME</b>	<b>3 307 200</b>	<b>3 307 200</b>
Article	33 00 02	<b>Direction des Forêts</b>	<b>1 038 900</b>	<b>1 038 900</b>
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	133 052	133 052
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	902 348	902 348
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>2 223 300</b>	<b>2 223 300</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 223 300	2 223 300
Article	59 11 42	<b>Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500	2 500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 500	1 500
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	3 000	3 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
	6721	Bourses d'études	15 000	15 000
Action	01	<b>AMÉNAGEMENT DES FORÊTS</b>	<b>289 560</b>	<b>289 560</b>
Article	33 00 02	<b>Direction des Forêts</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	10 000	10 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	37 00 02	<b>Sous-Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>7 450</b>	<b>7 450</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 950	2 950
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>		<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6174	Frais de réception		300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies		200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet		200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 950	2 950
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>		<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6174	Frais de réception		300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies		200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet		200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 950	2 950
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>		<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		450	450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6174	Frais de réception		300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies		200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet		200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 950	2 950

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	300	300
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article	44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l' Ouest</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	300	300
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article	44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	300	300
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article	44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>6 950</b>	<b>6 950</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	250	250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	300	300
6175	Fêtes officielles et cérémonies	200	200
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	200	200
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 950	2 950
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Djerem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro et Déo</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Banyo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 10 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vina</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Akono</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mfoundi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kellé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 45	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfoumou</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 11 50	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et So'o</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 12 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 12 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 12 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 12 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lom et Djerem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 13 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Diamaré</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 13 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Logone et Chari</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Danai</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Sava</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Tsanaga</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		200	200
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Moungo</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		800	800

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	200	200
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nkam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	200	200
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Sanaga-Maritime.</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Benoué à Garoua</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro à Poli</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 15 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Louti</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 15 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Rey</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 16 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Boyo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 16 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Bui</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 16 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Donga-Mantum</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article	45 16 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mentchum</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mezam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Momo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ngo-Ketunjia</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Bamboutos</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut-Nkam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Hauts Plateaux</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koung-Khi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Menoua</b>	<b>3 200</b>	<b>3 200</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mifi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Noun</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mvila</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de l'Océan</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vallée du Ntem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Fako</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koupé-Manengouba</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lebialem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Manyu</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Meme</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndian</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	200	200
Article 56 12 01	<b>Unité Technique Opérationnelle de NGOYLA-MINTOM</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 19 321	<b>Jardin Botanique de Limbé</b>	<b>11 360</b>	<b>11 360</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	400	400
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	400	400
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	2 440	2 440
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 060	1 060
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 600	1 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 960	1 960
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	800	800
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Action 04	<b>APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS</b>	<b>472 250</b>	<b>472 250</b>
Article 26 00 01	<b>Brigade Nationale des Opérations de Contrôle Forestier et de Lutte Anti-Braconnage</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 37 00 03	<b>Sous-Direction des Agréments et de la Fiscalité Forestière</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 10 101	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Adamaoua</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 11 111	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Centre</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 12 121	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Est</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 13 131	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Extrême-Nord</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 14 141	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Littoral</b>	<b>800</b>	<b>800</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 15 151	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Nord</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 16 161	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Nord-Ouest</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 17 171	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Ouest</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 18 181	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Sud</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 19 191	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Sud-Ouest</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100	100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 02	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bankim</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 10 04	<b>Poste Forestier et de Chasse de Banyo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 040	<b>Poste Forestier et de Chasse de Sambolabo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 041	<b>Poste Forestier et de Chasse de Song Kolong</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 042	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mayo Darle</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Belel</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 061	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nyambaka</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 080	<b>Poste Forestier et de Chasse de DIR</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 081	<b>Poste Forestier et de Chasse de KALALDI</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Djohong</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mayo-Baléo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 16	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbe</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Meiganga</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 180	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngaoui</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	160	160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	240	240
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	70	70
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	680	680
Article 57 10 181	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mboula</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 182	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yarimibang</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 183	<b>Poste Forestier et de Chasse de Beka (Lom)</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngaoundal</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 220	<b>Poste Forestier et de Chasse de MARTAP</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 221	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngaoundéré Aéroport</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 222	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngangassao</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 223	<b>Poste Forestier et Chasse de Nganha</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 224	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngaoundéré I</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 225	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngaoundéré II</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 226	<b>Poste Forestier et de Chasse Ngaoundéré III</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 24	<b>Poste de Controle Forestier et de Chasse de Tibati</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 241	<b>Poste Forestier et Chasse de Mbakoua</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 242	<b>Poste Forestier et de Chasse de Pangar</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 26	<b>Poste de Controle Forestier et de Chasse de Tignere</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 260	<b>Poste Forestier et de Chasse Galim Tignère</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 261	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kontcha</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 10 262	<b>Poste Forestier et de Chasse de Faro-Libon</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 02	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Akono</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 04	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Akonolinga</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 041	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mengang</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 051	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bibye</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 052	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nsem</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 06	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Awaé</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 08	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Ayos</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Batchenga</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 12	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bikok</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 11 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bokito</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 11 151	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kon-yambeta</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 11 160	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bot-Makak</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 161	<b>Poste Forestier et Chasse de Boum Nyebel</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Deuk</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 11 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dibang</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dzeng</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 24	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Ebedda</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 251	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Afanloum</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 11 252	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Edzendouan</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 253	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkolafamba</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 254	<b>Poste Forestier et de Chasse D'Olanguina</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 26	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Elig-Mfomo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 280	<b>Poste Forestier et de Chasse d'ENDOM</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 32	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Esse</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 34	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Evodoula</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 35	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé VII</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 36	<b>Poste Forestier et de Chasse de Makak</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 38	<b>Poste Forestier et de Chasse de Makéné</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 40	<b>Poste Forestier et de Chasse de Matomb</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 401	<b>Poste Forestier et de Chasse de Biyouha</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 402	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bondjock</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 403	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nguibassal</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 420	<b>Poste Forestier et de Chasse d'EKOMBITIE</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 421	<b>Poste Forestier et de Chasse de MENGUEME</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 422	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkolmetet</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 44	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbandjock</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 45	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kodbombo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 46	<b>Poste Forestier et de Chasse Mbangassina</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 48	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbankomo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 50	<b>Poste Forestier et de Chasse de Messondo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 501	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Akoeman</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 52	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mfou</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 520	<b>Poste Forestier et de Chasse d'ESSAZOK</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 54	<b>Poste Forestier et de Chasse de Minta</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 56	<b>Post Forestier et de Chasse de Monatele</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 58	<b>Poste de Forestier et de Chasse de Nanga Eboko</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 600	<b>Poste Forestier et de Chasse de NDIKINIMEKI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 601	<b>Poste Forestier et de Chasse de NITOUKOU</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 62	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngambé-Tikar</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 641	<b>Poste Forestier et de Chasse de NGOG-MAPUBI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 66	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngomedzap</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 68	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngoro</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 11 70	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngoumou</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 72	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkoteng</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 721	<b>Poste forestier et chasse de Lembe-Yezem</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 76	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Obala</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 11 78	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Okola</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 80	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Ombessa</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 82	<b>Poste Forestier et de Chasse de Sa'a</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 84	<b>Poste Forestier et de Chasse de Soa</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 86	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 860	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé Gare</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 90	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé III</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 92	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé IV</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 920	<b>Poste Forestier et de Chasse de l' Aéroport de Nsimalen</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 11 94	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé V</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 96	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yaoundé VI</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 981	<b>Poste Forestier et de Chasse de YOKO</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 982	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Yaoundé II</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 983	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Ntui</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 984	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Bafia</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 985	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse d'Eseka</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 986	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Lobo</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 11 987	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Kiki</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 050	<b>Poste Forestier et de Chasse de Libongo</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 060	<b>Poste Forestier et de Chasse de BELABO</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 061	<b>Poste Forestier et de Chasse de DENG-DENG</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bétare-Oya</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 101	<b>Poste Forestier et de Chasse de Doumaintang</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 102	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Abong-Mbang</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 103	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Angossas</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 104	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Atok</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 105	<b>Poste Forestier et de Chasse de MBOMA</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 106	<b>Poste Forestier et de Chasse de DJAPOSTEN</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 107	<b>Poste Forestier et de Chasse de MINDOUROU</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 12 121	<b>Poste Forestier et de Chasse de DIANG</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dimako</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 150	<b>Poste Forestier et de Chasse de Batouri</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 151	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kenzou</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 152	<b>Poste Forestier et de Chasse de OULI</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 12 16	<b>Poste Forestier et de Chasse de DOUME</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Gari Gombo</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Garoua-Boulāï</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 200	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bertoua I</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 12 203	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbitom</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 204	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngoura</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ketté</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 221	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nguelebok</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 240	<b>Poste Forestier et de Chasse de LOMIE</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 241	<b>Poste Forestier et de Chasse de MESSOCK</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 262	<b>Poste Forestier et de Chasse de MBANG</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 280	<b>Poste Forestier et de Chasse de MESSAMENA</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 281	<b>Poste Forestier et de Chasse de SOMALOMO</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 301	<b>Poste Forestier et de Chasse de KIKA</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 302	<b>Poste Forestier et de Chasse de MOLOUNDOU</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 303	<b>Poste Forestier et de Chasse de SALA</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 304	<b>Poste Forestier et de Chasse de Sokamba</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 32	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ndélélé</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngoila</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 340	<b>Poste Forestier et de Chasse de NTAM</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 36	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nguélémdouka</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 383	<b>Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Mboy II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 384	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mikel</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 12 386	<b>poste forestier et de chasse de mongokole</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 389	<b>poste forestier et chasse de sokambo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 38A	<b>Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Moampack</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 40	<b>Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Mandjou</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 42	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Bertoua II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 44	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Yokadouma</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 46	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Maléa Ancien</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 12 48	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Zoulabot I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 13 02	<b>Poste Forestier et de Chasse de Blangoua</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 03	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de DARAK</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 040	<b>Poste Forestier et de Chasse de BOGO</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 041	<b>Poste Forestier et de Chasse de DOUKOULA</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 050	<b>Poste Forestier et de Chasse de Maroua I</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 051	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dargala</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 052	<b>Poste Forestier et de Chasse de Maroua II</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 053	<b>Poste Forestier et de Chasse de Maroua III</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bourha</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 08	<b>Poste Forestier et de Chasse de Datcheka</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Fotokol</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 100	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kousseri</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 12	<b>Poste Forestier et de Chasse de Gazawa</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Gobo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 150	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yagoua</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 151	<b>Poste Forestier et de Chasse de Gueme</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 152	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kar-Hay</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 16	<b>Poste Forestier et de Chasse de Goulfey</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 162	<b>Poste Forestier et de Chasse de Zina</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Guere</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Guidiguis</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 201	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kaele</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 202	<b>Poste Forestier et de Chasse de Touloum</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Hile-Halifa</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 24	<b>Poste Forestier et de Chasse de Hina</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 251	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mora</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kai Kai</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 30	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kalfou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 301	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mozogo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kolofata</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 38	<b>Poste Forestier et de Chasse de Koza</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 40	<b>Poste Forestier et de Chasse de Logone Birni</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 42	<b>Poste Forestier et de Chasse de Maga</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 44	<b>Poste Forestier et de Chasse de Makary</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 46	<b>Poste Forestier et de Chasse de Maroua Aéroport</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 50	<b>Poste Forestier et de Chasse de Méri</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 52	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mindif</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 54	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mogode</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 56	<b>Poste Forestier et de Chasse de Soulede Roua</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 13 561	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mokolo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 60	<b>Poste Forestier et de Chasse de Moulvoudaye</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 62	<b>Poste Forestier et de Chasse de Moutourwa</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 64	<b>Poste Forestier et de Chasse de Pette</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 66	<b>Poste Forestier et de Chasse de Porhi</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 68	<b>Poste Forestier et de Chasse de Taibong</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 70	<b>Poste Forestier et de Chasse de Tchatibali</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 72	<b>Poste Forestier et de Chasse de Tokombéré</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 74	<b>Poste Forestier et de Chasse de Vele</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 76	<b>Poste Forestier et de Chasse de Wina</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 13 78	<b>Poste Forestier et de Chasse de Waza</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 14 02	<b>Poste Forestier et de Chasse de Baré-Bakem</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 04	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dibombari</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 05	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bonalea</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 051	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mombo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Dizangué</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 08	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala-Port I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 081	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala Port II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 101	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ndobian</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 102	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 121	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala III</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala Aéroport</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 141	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala IV</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 151	<b>Poste Forestier et de Chasse de d'Omeng</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 152	<b>Poste Forestier et de Chasse de NGWEI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 161	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala V</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kopongo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 181	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Edéa I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 182	<b>Poste Forestier et de Chasse d' Edéa II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Loum</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 201	<b>Poste Forestier et de Chasse de Douala VI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Manjo</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 26	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbanga</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mélong</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 30	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mouanko</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 32	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ndom</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngambé</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 36	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkondjock</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 381	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkongsamba I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 382	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkongsamba II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 383	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkongsamba III</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 40	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nlonako</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 42	<b>Poste Forestier et de Chasse de Njombé-Penja</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 44	<b>Poste Forestier et de Chasse de Pouma</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 441	<b>Poste Forestier et de Chasse de Massock Song Loulou</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 444	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nyanon</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 48	<b>Poste Forestier et de Chasse de Yinguï</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 14 50	<b>Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Yabassi</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 15 02	<b>Poste Forestier et de Chasse de Beka</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 04	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bibémi</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 05	<b>Poste Forestier et de Chasse de Baschéo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 051	<b>Poste Forestier et de Chasse de DEMSA</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 052	<b>Poste Forestier et de Chasse du Mayo-Hourna</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 053	<b>Poste Forestier et de Chasse de Touroua</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 08	<b>Poste Forestier et de Chasse de Figuil</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 100	<b>Poste Forestier et de Chasse de GAROUA AEROPORT</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 15 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Lagdo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Pitoa</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Poli</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 201	<b>Poste Forestier et de Chasse de Gob-Rey</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 202	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbang-Rey</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 220	<b>Poste Forestier et de Chasse de Rey-Bouba</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 24	<b>Poste Forestier et de Chasse de Tcheboa</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 26	<b>Poste forestier et Chasse de Dembo</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 260	<b>Poste Forestier et de Chasse de MADINGRING</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 261	<b>Poste Forestier et de Chasse de MBAI MBOUN</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 15 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Touboro</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 30	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Guider</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 32	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Wangai</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 34	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Garoua I</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 36	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Garoua II</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 38	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Garoua III</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 40	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Tcholliré</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 15 42	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mayo Oulo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 02	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Ako</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 04	<b>Poste Forestier et de Chasse de Babessi</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bafut</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 08	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bali</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 101	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Elak-Oku</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 102	<b>Poste Forestier et de Chasse de NKUM</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 12	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bamenda I</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 121	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bamenda II</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 122	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bamenda III</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Batibo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 15	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkambe</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 16	<b>Poste Forestier et de Chasse de Belo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bum</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Fungom</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 241	<b>Poste Forestier et de Chasse de FURU-AWA</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 260	<b>Poste Forestier et de Chasse de JAKIRI</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kumbo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 32	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbuen</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mentchum Valley</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 36	<b>Poste Forestier et de Chasse de Misaje</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 16 40	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ndu</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 42	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngie</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 44	<b>Poste Forestier et de Chasse de Njinikom</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 46	<b>Poste Forestier et de Chasse de Njikwa</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 50	<b>Poste Forestier et de Chasse de Noni</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 520	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nwa</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 56	<b>Poste Forestier et de Chasse de Santa</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 58	<b>Poste Forestier et de Chasse de Tubah</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 60	<b>Poste Forestier et de Chasse de Widikum-Menka</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 62	<b>Poste Forestier et de Chasse de Wum</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 16 64	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Ndop</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 16 66	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Widikum-Boffe</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 02	<b>Poste Forestier et de Chasse de Babadjou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 04	<b>Poste Forestier et de chasse de Bafang</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 061	<b>Poste Forestier et de chasse de Bafoussam I</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 062	<b>Poste Forestier et de chasse de Bafoussam II</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 063	<b>Poste Forestier et de chasse de Bafoussam III</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 081	<b>poste forestier et de chasse de baham</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bakou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bamendjou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 15	<b>Poste Forestier et de chasse de Batié</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bana</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bandja</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 201	<b>Poste Forestier et de chasse de Demding</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 24	<b>Poste Forestier et de chasse de Bangangté</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 240	<b>Poste Forestier et de Chasse de BALENGOU</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 242	<b>Poste Forestier et de Chasse de BASSAMBA</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 25	<b>Poste Forestier et de chasse de Fongo-Tongo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 26	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bangou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bangourain</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 30	<b>Poste Forestier et de Chasse de Batcham</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 32	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bayangam</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bazou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 36	<b>Poste Forestier et de chasse de Dschang</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 380	<b>Poste Forestier et de Chasse de FOKOUE</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 40	<b>Poste Forestier et de chasse de Njimom</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 420	<b>Poste Forestier et de Chasse de FOUMBOT</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 44	<b>Poste Forestier et de Chasse de Galim</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 461	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kékem</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 48	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kouoptamo</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 50	<b>Poste Forestier et de Chasse de Koutaba</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 52	<b>Poste Forestier et de Chasse de Magba</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 54	<b>Poste Forestier et de Chasse de Malantouen</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 56	<b>Poste Forestier et de Chasse de Massagam</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 58	<b>Poste Forestier et de chasse de Mbouda</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 60	<b>Poste Forestier et de Chasse de Nkong-Ni</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 62	<b>Poste Forestier et de Chasse de Penka-Michel</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 64	<b>Poste Forestier et de Chasse de Poumougne</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	57 17 66	<b>Poste Forestier et de Chasse de Santchou</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 680	<b>Poste Forestier et de Chasse de TONGA</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 683	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Banwa</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 17 684	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Malenden</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 57 18 020	<b>Poste Forestier et de Chasse d'AKOM II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 18 021	<b>Poste Forestier et de Chasse de NIETE</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 18 04	<b>Poste Forestier et de chasse d'Ambam</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 18 042	<b>Poste Forestier et de Chasse de Meyo Centre</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 18 05	<b>Poste Forestier et de chasse de Meyomessi</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 57 18 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bengbis</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 08	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bipindi</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Biwong-Bane</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 101	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse d'Efulan</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 121	<b>Poste Forestier et de Chasse de CAMPO</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 14	<b>Poste Forestier et de Chasse de Djoum</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 15	<b>Poste Forestier et de chasse Bissiang</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 153	<b>poste forestier et de chasse de FIFINDA</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 16	<b>Poste Forestier et Chasse de Biwong Bulu</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 162	<b>Poste Forestier et de chasse d'Ebolowa II</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 18 180	<b>Poste Forestier et de Chasse d'EBEA</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 182	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de KRIBI PORT 1</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 183	<b>Poste de Contrôle Forestier de Chasse de KRIBI PORT 2</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 184	<b>Poste Forestier et de chasse de Kribi I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 185	<b>Poste Forestier et de chasse de Kribi II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 20	<b>Poste Forestier et de Chasse de Lolodorf</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 22	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ma'an</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 24	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mengong</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 26	<b>Poste Forestier et de Chasse de Meyomessala</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mintom</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 30	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mvangane</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 32	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mvengue</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Ngoulémakong</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 360	<b>Poste Forestier et de Chasse d'OLAMZE</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 361	<b>Poste Forestier et de Chasse de KYOSSI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 38	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Oveng</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 40	<b>Poste Forestier et de chasse de Sangmelima</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 408	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Nkolandom</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 42	<b>Poste Forestier et de Chasse de Zoété</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 18 44	<b>Poste de Controle Forestier et de Chasse d'Ebolowa I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	1711	Remboursements principal de la dette r�troced�e � l'int�rieur	600	600
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
Article	57 19 02	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Akwaya</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 04	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Alou</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 06	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bamuso</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 10	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mbonge</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 12	<b>Poste Forestier et de Chasse de Bu�a</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 141	<b>Poste Forestier et de Chasse de DIKOME BALUE</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 160	<b>Poste Forestier et de Chasse d'EKOK</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 161	<b>Poste Forestier et de Chasse d'EYUMOJOCK</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250
	6171	Indemnitis de mission � l'int�rieur	600	600
Article	57 19 18	<b>Poste Forestier et de Chasse de Fontem</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des v�hicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 20	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Idabato</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 22	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Isangelle</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 24	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kombo-Abedimo</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 26	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kombo Itindi</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 28	<b>Poste Forestier et de Chasse de Konye</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 30	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Ekondo-Titi</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 303	<b>Poste Forestier et de Chasse de Kumba III</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 304	<b>Poste Forestier et de Chasse de Mundemba</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 320	<b>Poste Forestier et de Chasse d'IDENAU</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 321	<b>Poste Forestier et de Chasse de LIMBE PORT</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 323	<b>Poste Forestier et de chasse de Limbé I</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 324	<b>Poste Forestier et de chasse de Limbé II</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 325	<b>Poste Forestier et de chasse de Limbé III</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 34	<b>Poste Forestier et de Chasse de Manfé</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 341	<b>Poste Forestier et de Chasse de TINTO</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 36	<b>Poste Forestier et de Chasse d'Iloani</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 38	<b>Poste Forestier et de Chasse de Muyuka</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 403	<b>Poste Forestier et de Chasse de NGUTI</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	57 19 42	<b>Poste Forestier et de Chasse de Tiko</b>	<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 422	<b>Poste Forestier et de Chasse de TIKO-PORT</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 442	<b>Poste Forestier et de Chasse de TOMBEL</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 48	<b>Poste Forestier et de Chasse de Wambane</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 50	<b>Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Toko</b>		<b>1 150</b>	<b>1 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		700	700
Article 57 19 54	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Bangem</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 56	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Kumba I</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Article 57 19 58	<b>Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Kumba II</b>		<b>1 050</b>	<b>1 050</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		600	600
Action 05	<b>GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES</b>		<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Article 37 00 04	<b>Sous Direction des Forêts Communautaires</b>		<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
Action 07	<b>REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES</b>		<b>306 000</b>	<b>306 000</b>
Article 37 00 05	<b>Cellule de Suivi de la Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation</b>		<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 10 05	<b>COMMUNE DE NGAOUNDAL</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 10 06	<b>COMMUNE DE BELEL</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 11 60	<b>COMMUNE DE NDIKINIMEKI</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 13 10	<b>COMMUNE DE FOTOKOL</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 13 52	<b>COMMUNE DE MINDIF</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 13 72	<b>COMMUNE DE TOKOMBERE</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 14 17	<b>COMMUNE DE DOUALA Vie</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 15 05	<b>COMMUNE DE BASHEO</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 15 12	<b>COMMUNE DE GUIDER</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 16 03	<b>COMMUNE DE BAMENDA I</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 16 44	<b>COMMUNE DE NJINIKOM</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 17 44	<b>COMMUNE DE GALIM</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 17 54	<b>COMMUNE DE MALENTOUEN</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 18 08	<b>COMMUNE DE BIPINDI</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 19 35	<b>COMMUNE DE LIMBE III</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 962	<b>SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES</b>	<b>4 086 458</b>	<b>4 086 458</b>
Action 01	<b>AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE</b>	<b>3 201</b>	<b>3 201</b>
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>1 001</b>	<b>1 001</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
Action 02	<b>VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES</b>	<b>261 600</b>	<b>261 600</b>
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
Article 44 10 101	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Adamaoua</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>3 300</b>	<b>3 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 550	2 550
Article 44 11 111	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Centre</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 250	3 250
Article 44 12 121	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Est</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>5 300</b>	<b>5 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 750	1 750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 550	3 550
Article 44 13 131	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du l'Extrême-Nord</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
Article 44 14 141	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Littoral</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>4 800</b>	<b>4 800</b>



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 550	3 550
Article 44 15 151	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Nord</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
Article 44 16 161	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Nord-Ouest</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l' Ouest</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
Article 44 17 171	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle de l'Ouest</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 250	3 250
Article 44 18 181	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Sud</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
Article 44 19 191	<b>Brigade REGIONALE de Contrôle du Sud-Ouest</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Djerem</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro et Déo</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Banyo</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vina</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Akono</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mfoundi</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kellé</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfoumou</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et So'o</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lom et Djerem</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Diamaré</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Logone et Chari</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Danai</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Sava</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Tsanaga</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Moungo</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nkam</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Sanaga-Maritime.</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Benoué à Garoua</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro à Poli</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Louti</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Rey</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Boyo</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Bui</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Donga-Mantum</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mentchum</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mezam</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Momo</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ngo-Ketunjia</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Bamboutos</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut-Nkam</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Hauts Plateaux</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		800	800
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koung-Khi</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Menoua</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mifi</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndé</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 1711	Remboursements principal de la dette rétrocédée à l'intérieur	800	800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Noun</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mvila</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de l'Océan</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vallée du Ntem</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Fako</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koupé-Manengouba</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lebiale</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Manyu</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Meme</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndian</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 56 10 10	<b>Parc National de la Vallée du Mbéré</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 11 98	<b>Parc National du Mbam et Djerem</b>	<b>6 200</b>	<b>6 200</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
Article 56 11 981	<b>Parc National du Mpem et Djim</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 56 12 02	<b>Réserve du Dja</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 12 06	<b>Parc national de Ndeng Ndeng</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 12 32	<b>Parc National de Nki</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 56 12 34	<b>Reserve de Faune de Ngoyla</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 12 38	<b>Parc National de Lobeke</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 12 381	<b>Parc National de Boubba Bek</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 13 26	<b>Parc National de Ma Mbed Mbed</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	750	750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 13 36	<b>Parc National Kalamaloue</b>	<b>4 750</b>	<b>4 750</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 750	1 750
Article 56 13 56	<b>Parc National de Mozogo Gorkoro (Mokolo)</b>	<b>2 250</b>	<b>2 250</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
Article 56 13 78	<b>Parc National de Waza</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 14 06	<b>Réserve de Faune Douala-Edéa</b>	<b>5 750</b>	<b>5 750</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 750	1 750
Article 56 14 30	<b>Lac Ossa (Protection des Lamantins et autres Espèces en voie de disparition)</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 15 050	<b>PARC NATIONAL BENOUE</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 15 20	<b>PARC NA. BOUBANDJIDDAH</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 56 15 201	<b>PARC NATIONAL DU FARO</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 56 16 16	<b>Mbi Crater de Bui</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 56 16 18	<b>Réserve de la Faune de Kimbi</b>	<b>2 750</b>	<b>2 750</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	750	750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
Article 56 16 46	<b>Sanctuaire de Kakwene</b>	<b>2 250</b>	<b>2 250</b>
Paragraphe 6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	56 16 54	<b>Sanctuaire à flore d'Oku</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	56 17 66	<b>Réserve de Faune de Santchou</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	56 18 05	<b>Sanctuaire de Mengame</b>	<b>8 200</b>	<b>8 200</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 200	3 200
Article	56 18 12	<b>Réserve Faune Campo</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	56 19 02	<b>Parc National de Korup</b>	<b>3 250</b>	<b>3 250</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	750	750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
Article	56 19 08	<b>Sanctuaire de Banyang-Mbo</b>	<b>2 200</b>	<b>2 200</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	56 19 10	<b>Parc national de Bakossi</b>	<b>2 750</b>	<b>2 750</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	750	750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
Article	56 19 12	<b>Parc national du Mont Cameroun</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	56 19 20	<b>Parc National de Takamanda Mone</b>	<b>2 750</b>	<b>2 750</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	750	750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 250	1 250
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
Article	56 19 48	<b>Sanctuaire de Faune de Tofala Hill</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe	6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Action	03	<b>SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTEGEES</b>	<b>1 284 300</b>	<b>1 284 300</b>
Article	33 00 03	<b>Direction de la Faune et des Aires Protégées</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	24 500	24 500
Article	56 10 10	<b>Parc National de la Vallée du Mbéré</b>	<b>7 425</b>	<b>7 425</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 11 98	<b>Parc National du Mbam et Djerem</b>	<b>11 025</b>	<b>11 025</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 300	2 300
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 11 981	<b>Parc National du Mpem et Djim</b>	<b>12 725</b>	<b>12 725</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 12 02	<b>Réserve du Dja</b>	<b>15 225</b>	<b>15 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6174	Frais de réception	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 12 06	<b>Parc national de Ndeng Ndeng</b>	<b>11 725</b>	<b>11 725</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 12 32	<b>Parc National de Nki</b>	<b>12 225</b>	<b>12 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 12 34	<b>Reserve de Faune de Ngoyla</b>	<b>10 225</b>	<b>10 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 12 38	<b>Parc National de Lobeke</b>	<b>10 725</b>	<b>10 725</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 12 381	<b>Parc National de Boumba Bek</b>	<b>11 225</b>	<b>11 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article	56 13 26	<b>Parc National de Ma Mbed Mbed</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 56 13 36	<b>Parc National Kalamaloue</b>	<b>7 225</b>	<b>7 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 13 56	<b>Parc National de Mozogo Gorkoro (Mokolo)</b>	<b>4 225</b>	<b>4 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 13 78	<b>Parc National de Waza</b>	<b>11 225</b>	<b>11 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 14 06	<b>Réserve de Faune Douala-Edéa</b>	<b>8 225</b>	<b>8 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 14 30	<b>Lac Ossa (Protection des Lamantins et autres Espèces en voie de disparition)</b>	<b>10 225</b>	<b>10 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 15 050	<b>PARC NATIONAL BENOUE</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	1 000	1 000
Article 56 15 20	<b>PARC NA. BOUBANDJIDDAH</b>	<b>12 225</b>	<b>12 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 15 201	<b>PARC NATIONAL DU FARO</b>	<b>10 725</b>	<b>10 725</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 16 16	<b>Mbi Crater de Bui</b>	<b>3 725</b>	<b>3 725</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 16 18	<b>Réserve de la Faune de Kimbi</b>	<b>5 225</b>	<b>5 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 16 46	<b>Sanctuaire de Kakwene</b>	<b>4 225</b>	<b>4 225</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 16 54	<b>Sanctuaire à flore d'Oku</b>	<b>4 225</b>	<b>4 225</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 17 66	<b>Réserve de Faune de Santchou</b>	<b>4 725</b>	<b>4 725</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article 56 18 05	<b>Sanctuaire de Mengame</b>	<b>9 725</b>	<b>9 725</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 18 12	<b>Réserve Faune Campo</b>	<b>10 725</b>	<b>10 725</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 725	2 725
Article 56 19 02	<b>Parc National de Korup</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	56 19 08	<b>Sanctuaire de Banyang-Mbo</b>	<b>5 225</b>	<b>5 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 19 10	<b>Parc national de Bakossi</b>	<b>5 225</b>	<b>5 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 19 12	<b>Parc national du Mont Cameroun</b>	<b>10 225</b>	<b>10 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 19 20	<b>Parc National de Takamanda Mone</b>	<b>5 225</b>	<b>5 225</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725
Article	56 19 48	<b>Sanctuaire de Faune de Tofala Hill</b>	<b>4 725</b>	<b>4 725</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 725	1 725

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 98 00 00	<b>FINEX</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	1 000 000	1 000 000
Action 04	<b>VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES</b>	<b>157 000</b>	<b>157 000</b>
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	2 000	2 000
Article 56 11 90	<b>Jardin Zoologique de Mvog-Betsi</b>	<b>77 500</b>	<b>77 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	3 000	3 000
6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	60 000	60 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 56 15 10	<b>Jardin Zoologique de Garoua</b>	<b>30 500</b>	<b>30 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 000	2 000
6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	17 000	17 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 56 19 32	<b>Jardin Zoologique de Limbé</b>	<b>47 000</b>	<b>47 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	2 000	2 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	32 000	32 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Action 05	<b>DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES</b>	<b>2 380 357</b>	<b>2 380 357</b>
Article 33 00 03	<b>Direction de la Faune et des Aires Protégées</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 38 00 01	<b>Sous-Direction de la Conservation de la Faune</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 38 00 02	<b>Sous-Direction de la Valorisation et de l'Exploitation de la Faune</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 38 00 03	<b>Sous-Direction des Aires Protégées</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>2 280 857</b>	<b>2 280 857</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 280 857	2 280 857
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Ouest</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>500</b>	<b>500</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 69 15 10	<b>Ecole de Faune de Garoua (EFG)</b>	<b>59 500</b>	<b>59 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6114	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	4 000	4 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	5 000	5 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 500	2 500
6188	Services extérieurs de gardiennage	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
6721	Bourses d'études	12 500	12 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 963	<b>VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES</b>	<b>4 186 360</b>	<b>4 186 360</b>
Action 03	<b>PILOTAGE DU PROGRAMME</b>	<b>3 942 600</b>	<b>3 942 600</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers</b>	<b>2 180 100</b>	<b>2 180 100</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	120 073	120 073
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 044 527	2 044 527
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>1 762 500</b>	<b>1 762 500</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 762 500	1 762 500
Action 01	<b>PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS</b>	<b>82 900</b>	<b>82 900</b>
Article 36 00 01	<b>Sous-Direction de la Promotion du Bois</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 800	1 800
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	450	450
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	550	550
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>1 900</b>	<b>1 900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 100	1 100
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>1 900</b>	<b>1 900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	350	350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	450	450
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l' Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Djerem</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro et Déo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Banyo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vina</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Akono</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mfoundi</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kellé</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfoumou</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et So'o</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong</b>	<b>1 800</b>	<b>1 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	350	350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	550	550
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	900	900
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lom et Djerem</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Diamaré</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Logone et Chari</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Danai</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Sava</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Tsanaga</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Moungo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nkam</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Sanaga-Maritime.</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Benoué à Garoua</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro à Poli</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Louti</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Rey</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Boyo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Bui</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Donga-Mantum</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mentchum</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mezam</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Momo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ngo-Ketunjia</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Bamboutos</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut-Nkam</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Hauts Plateaux</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koung-Khi</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Menoua</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mifi</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndé</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Noun</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mvila</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de l'Océan</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vallée du Ntem</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Fako</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koupe-Manengouba</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lebialem</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Manyu</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Meme</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndian</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	150	150
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250	250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Action 02	<b>ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS</b>	<b>105 360</b>	<b>105 360</b>
Article 36 00 04	<b>Sous-Direction de la Transformation du Bois</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Djerem</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro et Déo</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Banyo</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vina</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Akono</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mfoundi</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kellé</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfoumou</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et So'o</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lom et Djerem</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Diamaré</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Logone et Chari</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Danai</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Sava</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Tsanaga</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Moungo</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nkam</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Sanaga-Maritime.</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Benoué à Garoua</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro à Poli</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Louti</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Rey</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 16 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Boyo</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de Bui</b>		<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		650	650

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Donga-Mantum</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mentchum</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mezam</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Momo</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ngo-Ketunjia</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Bamboutos</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut-Nkam</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Hauts Plateaux</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koung-Khi</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Menoua</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	120	120

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mifi</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndé</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Noun</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mvila</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de l'Océan</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vallée du Ntem</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Fako</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Koupe-Manengouba</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 19 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lebialem</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article	45 19 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Manyu</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article	45 19 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Meme</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article	45 19 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Ndian</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	220	220
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	300	300
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	650	650
Article	62 11 10	<b>Direction du Centre de Promotion du Bois</b>	<b>27 500</b>	<b>27 500</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 500	1 500
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 500	9 500
	6188	Services extérieurs de gardiennage	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action	05	<b>DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE</b>	<b>44 500</b>	<b>44 500</b>
Article	44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	700	700
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 300	1 300
Article	44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	500	500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	400	400
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 100	1 100
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
	6174	Frais de réception	200	200

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 100	1 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
6174	Frais de réception	200	200
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 100	1 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
6174	Frais de réception	200	200
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 100	1 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
6174	Frais de réception	200	200
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l' Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 100	1 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 100	2 100
6174	Frais de réception	200	200
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Djerem</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro et Déo</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Banyo</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vina</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Afamba</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mefou et Akono</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mfoundi</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kellé</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfoumou</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Nyong et So'o</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lom et Djerem</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Diamaré</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Logone et Chari</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Danai</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Sava</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Tsanaga</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Benoué à Garoua</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400	400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro à Poli</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Louti</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo-Rey</b>	<b>500</b>	<b>500</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Mvila</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de l'Océan</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Vallée du Ntem</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	200	200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Action 06	<b>DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Article 36 00 02	<b>Sous-Direction de la Promotion et Transformation des Produits Forestiers non ligneux</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 960	<b>GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE</b>	<b>3 295 672</b>	<b>3 295 672</b>
Action 01	<b>COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR</b>	<b>543 500</b>	<b>543 500</b>
Article 22 00 20	<b>Cabinet Minfof</b>	<b>262 000</b>	<b>262 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6103	Achats de mobilier de bureau	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
Article 22 00 21	<b>Secrétaire Particulier du MINFOF</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6261	Heures supplémentaires	16 000	16 000
Article 22 00 40	<b>Cabinet du Secrétaire d'Etat</b>	<b>108 000</b>	<b>108 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 500	12 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 500	12 500
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
Article 24 00 11	<b>Conseiller Technique n° 1</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 24 00 12	<b>Conseiller Technique n° 2</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 12	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 15	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	35 000	35 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
Article 35 00 03	<b>COMITE DE SUIVI DU MEMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LE MINFOF ET LE MINDEF</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 500	2 500
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l' Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Action 02	<b>ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION</b>	<b>71 000</b>	<b>71 000</b>
Article 32 00 32	<b>Cellule de la Programmation et des Projets</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 35 00 01	<b>Comité PPBS</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
Action 03	<b>GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE</b>	<b>75 500</b>	<b>75 500</b>
Article 35 00 01	<b>Comité PPBS</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 35 00 60	<b>Commission des Marchés</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	15 000	15 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	15 000	15 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	14 000	14 000
Action 05	<b>AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL</b>	<b>266 500</b>	<b>266 500</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>239 000</b>	<b>239 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	35 000	35 000
6103	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	35 000	35 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 000	5 000



# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6165	Entretien des matériels de télécommunication	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	12 500	12 500
Article 34 00 12	<b>Sous-Direction du Budget et du Matériel</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>19 500</b>	<b>19 500</b>
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	17 000	17 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	2 500	2 500
Action 06	<b>DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1 013 543</b>	<b>1 013 543</b>
Article 32 00 14	<b>Cellule de l'Enseignement</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>142 200</b>	<b>142 200</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	60 000	60 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	12 500	12 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	52 700	52 700
Article 34 00 11	<b>Sous-Direction des Ressources Humaines</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 35 00 03	<b>COMITE DE SUIVI DU MEMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LE MINFOF ET LE MINDEF</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>762 343</b>	<b>762 343</b>
Paragraphe 6133	Frais de relève	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	757 343	757 343
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 11 110	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	3 000	3 000
Article 44 12 120	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	3 000	3 000
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord-ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 000	2 000
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Ouest</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 500	2 500
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6133	Frais de relèvement	2 000	2 000
Action 07	<b>DEVELOPPEMENT DES TIC</b>	<b>14 500</b>	<b>14 500</b>
Article 32 00 13	<b>Cellule Informatique</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 500	2 500
Article 34 00 13	<b>Cellule de Gestion du Projet SIGIPES</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 08	<b>CONTROLE ET AUDIT INTERNE</b>	<b>62 000</b>	<b>62 000</b>
Article 23 00 10	<b>Inspection Générale</b>	<b>32 500</b>	<b>32 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

### CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 23 00 11	<b>Inspecteur N° 1</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 23 00 12	<b>Inspecteur N° 2</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 28 00 02	<b>Cellule de Lutte Contre la Corruption</b>	<b>11 500</b>	<b>11 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action 10	<b>COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE</b>	<b>28 629</b>	<b>28 629</b>
Article 32 00 16	<b>Cellule de la Communication</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>22 629</b>	<b>22 629</b>
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	12 629	12 629
Action 11	<b>GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Article 32 00 17	<b>Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2021

**CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	20 000	20 000
Action 12	<b>PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES</b>	<b>1 117 500</b>	<b>1 117 500</b>
Article 32 00 30	<b>Division de la Coopération et de la Programmation</b>	<b>41 500</b>	<b>41 500</b>
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 32 00 31	<b>Cellule de la Coopération</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 35 00 04	<b>Comité Interne de Maturation des Projets d'Investissement Publics</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000	20 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
Article 98 00 00	<b>FINEX</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	1 000 000	1 000 000
Action 09	<b>CONSEIL JURIDIQUE</b>	<b>46 000</b>	<b>46 000</b>
Article 32 00 11	<b>Cellule Juridique</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	40 000	40 000
Action 04	<b>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Article 32 00 30	<b>Division de la Coopération et de la Programmation</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 000	4 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
	<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>	<b>15 949 500</b>	<b>15 949 500</b>